

2001-2003

L'engagement du Secours Catholique dans la régions des

grands lacs



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.3
I. EVOLUTION DE LA SITUATION	p.4
II. ROLE DE L'EGLISE	p.8
III. ENGAGEMENT DU SECOURS CATHOLIQUE	p.10
➤ Justice et paix	p.10
➤ Santé	p.14
➤ Enfance	p.17
➤ Femmes et Développement	p.20
➤ Education et Formation	p.22
➤ Développement Rural et économique	p.24
➤ Urgence	p.25
➤ Plaidoyer	p.29
CONCLUSION	p.30
ANNEXES	
➤ Engagement Financier du Secours Catholique	p.31
➤ Repères Historiques	p.35
➤ Les Ateliers Grands Lacs du FSE	p.39
➤ Bibliographie	p.43
➤ Carte	p.45

Introduction

Une décennie après les massacres au Burundi qui ont succédé à l'assassinat du président Ndadaye en octobre 1993 et près de 10 ans après le génocide au Rwanda d'avril à juillet 1994, la situation de la région des Grands Lacs a beaucoup changé. Le conflit s'est étendu à la RDC en 1996 dans un pays qui a déjà souffert de 30 ans de dictature de Mobutu. Le bilan est aujourd'hui de plusieurs millions de morts et de personnes déplacées dans une guerre dont les médias, contrairement à d'autres conflits dans le monde, parlent très peu.

Après une période plus attentiste suite à l'onde de choc du génocide, la communauté internationale s'est largement engagée dans la recherche de la paix dans la région. Des résultats se sont concrétisés en 2002 et 2003 dans chacun des trois pays pour la construction de la paix, la réconciliation. Tous s'accordent à penser qu'une solution durable ne peut être que régionale et une conférence régionale pour la paix dans les grands lacs est prévue en 2004 sous les auspices de l'ONU.

« Paix et Réconciliation » est le thème de la campagne triennale d'animation et de communication internationale du Secours Catholique/Caritas France pour les années 2002 à 2004. Après la paix et l'économie, le thème de l'année 2004 est celui de la mobilisation des sociétés civiles dans la construction de la Paix.

Dans la région des Grands Lacs d'Afrique, marquée depuis plusieurs décennies par une spirale de conflits et de violence, la société civile et en particulier les organisations d'Eglise, les Caritas, les commissions Justice et Paix, partenaires du Secours Catholique, apportent une contribution essentielle au rétablissement de la paix, à la défense des droits de l'homme, à la formation civique des populations. Elles jouent un rôle de première importance pour l'aide d'urgence aux populations, la formation des jeunes, l'accès aux soins, la lutte contre le sida, le développement économique,...

Le Secours Catholique/Caritas France est présent dans la région depuis plus de vingt ans. Son action, un temps modeste, a pris une autre ampleur à partir des tragiques événements de 1994, qui ont dramatiquement affecté le Rwanda et les pays voisins, en particulier la RDC et le Burundi. De 1994 à 2000, l'essentiel de son appui dans la région a concerné l'aide d'urgence et de réhabilitation (10,2 millions € sur un engagement total de 12,6 millions €). Aujourd'hui, le Secours Catholique privilégie l'aide au développement en s'inscrivant dans des actions de long terme (1,5 million € sur un total de 2,1 millions €, en 2002 et 2003). Toutes ces actions contribuent directement ou indirectement au rétablissement de la paix et la réconciliation dans la région.

L'objet du présent document est d'apporter des informations actualisées, trois ans après la publication du dossier sur l'Afrique des Grands Lacs, relatant 10 ans d'action du Secours Catholique (1990-2000)¹.

¹ Ainsi que deux documents de février 2002 : « Note d'information sur l'action du Secours catholique en RDC de 1996 à 2001 » et une vidéo « RDC : un espoir à naître »

I - Evolution de la situation

Un cycle infernal de violences

Depuis plusieurs dizaines d'années, la région des Grands Lacs en Afrique Centrale vit dans une situation d'instabilité et de grande violence : guerre civile au Burundi, génocide au Rwanda, conflits sanglants en République Démocratique du Congo (RDC). Les tensions extrêmes dans chacun de ces pays, qu'elles soient d'origine politique, économique, ethnique ou sociale, ont pris de l'ampleur et se sont propagées dans les pays voisins, déstabilisant toute l'Afrique centrale et australe. La guerre en RDC a impliqué jusqu'à sept armées extérieures², provoquant la « première guerre mondiale africaine ».

La population civile en première ligne

Malgré de nombreux accords de paix, signés depuis 1993, sous la pression internationale³, les guerres et les violences, même si elles ont aujourd'hui perdu de leur intensité, n'ont pas cessé. Elles ont détruit de nombreuses infrastructures sociales et économiques. La sécheresse et l'insécurité ont ensemble miné la production vivrière. Des épidémies de paludisme, de choléra et de rougeole ainsi que la pandémie du Sida ont ravagé les populations.

Dans ce contexte dramatique, pillages, massacres, viols, exactions, destructions massives jettent des populations entières sur les routes de l'exil. Plusieurs millions de réfugiés et de déplacés viennent peser sur les équipements et les maigres ressources des communautés villageoises qui les accueillent⁴. L'accès aux services sociaux de base - la santé et l'éducation en particulier - est extrêmement limité. Dans beaucoup de zones, l'accès aux populations nécessiteuses reste très difficile, freiné non seulement par l'enclavement, l'insécurité sporadique et imprévisible, mais aussi par des attaques directes sur le personnel et les opérations humanitaires.

Des espoirs de paix sont perceptibles depuis l'année 2002 avec la signature d'accords de paix⁵ entre RDC, Rwanda et Ouganda, l'aboutissement du « Dialogue Intercongolais »⁶ et la formation d'un gouvernement de transition à Kinshasa. Le Burundi est également sur la voie d'un apaisement après les accords signés le 16 novembre 2003 entre le gouvernement et la principale rébellion hutue (Forces pour la Défense de la Démocratie - FDD).

² Angola, Zimbabwe, Namibie et Tchad du côté du gouvernement de Kinshasa et Rwanda, Burundi et Ouganda du côté des rebellions.

³ En 1993 à Arusha pour le Rwanda, en 1999 à Lusaka pour la RDC, en 2000 à Arusha pour le Burundi.

⁴ Ainsi en 1994, l'arrivée de 1,2 million de réfugiés rwandais à Goma et Bukavu a-t-elle eu des conséquences graves sur l'environnement et le développement (coupe du bois, surexploitation des terres, disparition des élevages dans la région).

⁵ A la suite des pressions de la communauté internationale (conseil de sécurité de l'ONU, Banque Mondiale, Union Européenne...) et du rôle important de "facilitateur" joué par l'Afrique du Sud.

⁶ Sous cette appellation, on désigne les pourparlers auxquels ont pris part le gouvernement en place à Kinshasa, les diverses rébellions, l'opposition politique et la société civile en vue de constituer un gouvernement d'union nationale pour une transition démocratique jusqu'à la tenue d'élections libres.

Burundi

Le Burundi, petit pays enclavé de près de 7 millions d'habitants, est déchiré par une nouvelle guerre civile depuis 1993. Le président hutu Ndadaye élu démocratiquement est assassiné en octobre par des soldats tutsis dans une tentative de coup d'état militaire. Cet assassinat, prémices de l'instabilité et de la violence actuelles, a entraîné le massacre de dizaines de milliers de Tutsis, suivi rapidement de représailles par l'armée qui ont fait des dizaines de milliers de victimes hutus. Ces affrontements ont été le signal déclencheur d'un conflit qui a rapidement débordé les frontières, jusqu'en RDC et en Tanzanie.

Aujourd'hui, le processus de paix avance⁷ même s'il évolue lentement. Lancé en 1998, il a abouti, en août 2000, aux Accords d'Arusha, que les deux principaux mouvements rebelles hutus (Forces pour la Défense de la Démocratie - FDD et Forces Nationales de Libération - FNL) ont refusé de signer. En novembre 2001, les espoirs soulevés par la mise en place d'un gouvernement de transition n'ont pas été suivis d'effet : les rebelles ont à nouveau refusé de prendre part aux négociations et les opérations militaires ont été relancées des deux côtés. Un premier accord a été signé entre le gouvernement de Bujumbura et le FDD (15 à 20.000 hommes) en décembre 2002, puis un deuxième en novembre 2003. La guerre n'est pas terminée pour autant, le FNL (environ 2000 hommes) refusant toujours de négocier. Les Nations Unies estiment que depuis 1993 la guerre a fait près de 300 000 victimes, essentiellement civiles, et a provoqué de vastes mouvements de population. Près de 600.000 réfugiés Burundais (partis à différentes époques) sont encore présents en Tanzanie.

Les accords d'Arusha ont défini une période de transition devant déboucher sur des élections fin 2004. Comme prévu, le président tutsi Buyoya a cédé la place en mai 2003 au président hutu Domitien Ndayizeye. Une force inter-africaine est déployée au Burundi mi 2003.

En janvier 2004, malgré ou du fait de l'assassinat du nonce apostolique fin décembre dont il est accusé, le FNL annonce son souhait d'une conciliation avec le gouvernement.

Beaucoup s'accordent pour dire que la Paix au Burundi ne pourra aboutir et perdurer que grâce à une aide extérieure importante pour faire face aux importants problèmes économiques et sociaux que connaît aujourd'hui le pays.

Rwanda

Près de 10 ans après les tragiques événements de 1994, le « Pays des milles collines », avec plus de 8 millions d'habitants, poursuit sa reconstruction mais reste profondément marqué par le génocide d'avril à juillet 1994 (dont le signal déclencheur a été l'assassinat du président Habyarimana le 07 avril). Ce génocide a fait entre 500 000 et un million de victimes parmi les Tutsis et les Hutus modérés et a été suivi par des tueries de 1994 à 1996 tant à l'intérieur du Rwanda que dans les forêts zaïroises (plusieurs centaines de milliers de personnes⁸).

⁷ Avec le fort appui de la communauté Internationale et en particulier de l'Afrique du Sud

⁸ Plusieurs organisations de droits de l'homme parlent de crime contre l'humanité au sujet de ces massacres

Le nouveau gouvernement installé après le génocide a cherché à traduire en justice les responsables des événements de 1994 et à surmonter le traumatisme collectif: établissement d'une coalition gouvernementale transcendant les clivages ethniques, intégration de nombreux Hutus dans la nouvelle armée, adoption d'une loi sur le génocide qui distingue clairement les planificateurs et les autres catégories de coupables, revitalisation des *gacaca*⁹, etc.

Aujourd'hui, des améliorations sur les plans économique, social et sécuritaire sont notables. Toutefois une forte pression est maintenue par le Front Patriotique Rwandais (FPR), au pouvoir depuis 1994, et dirigé principalement par des tutsis de retour d'exil d'Ouganda¹⁰ qui tiennent l'essentiel du pouvoir politique, militaire et économique. Des élections présidentielles puis législatives ont été organisées en 2003. L'écrasante victoire de Paul Kagame et du FPR laisse peu de possibilités à l'opposition de s'exprimer et c'est à ce principal défi que le Rwanda se trouve confronté pour devenir une démocratie incontestée.

Un certain climat de méfiance, voire de restriction de liberté ou d'atteinte aux droits de l'homme, a jusqu'à maintenant freiné l'instauration de la vérité et de la justice, seules capables d'assurer une réconciliation en profondeur. S'ajoutent à ce défi le problème démographique et la question sensible du manque de terres cultivables qui restent entières.

Par ailleurs, le Rwanda est fortement impliqué dans le conflit en RDC : depuis 1994, il est en état de guerre quasi permanent avec des anciens du régime d'Habyarimana, acteurs du génocide réfugiés en RDC (miliciens Interahamwe et militaires des ex FAR Forces Armées Rwandaises) et accusés d'être une menace pour la sécurité du Rwanda. L'APR (Armée Patriotique Rwandaise) a eu jusqu'à 50.000 hommes sur le territoire de la RDC et a apporté un soutien important à divers mouvements rebelles congolais (notamment le RCD Goma - Rassemblement Congolais pour la Démocratie). Elle s'en est officiellement retirée fin septembre 2002.

République Démocratique du Congo (RDC)

La RDC (ex-Zaïre) est un immense pays - plus de quatre fois la France - de 55 millions d'habitants dont les infrastructures économiques, sociales et politiques, déjà mises à mal par 30 ans de dictature, ont été dégradées ou détruites par les guerres successives qui font rage depuis 1996.

L'accord de paix de Lusaka signé en 1999 est longtemps resté lettre morte : occupation du pays par des armées étrangères, dialogue intercongolais en panne, cessez-le-feu non respecté, violations permanentes des droits de l'homme...

Les voisins de la RDC, eux-mêmes en proie à des situations internes tendues, sont fortement impliqués dans le conflit congolais : jusqu' en 2003, plus de la moitié du pays était tenue par les divers mouvements rebelles soutenus par le Rwanda ou l'Ouganda (en particulier le RCD Goma - Rassemblement Congolais pour la Démocratie soutenu par le Rwanda et le MLC - Mouvement de libération du Congo soutenu par l'Ouganda).

⁹ Juridictions traditionnelles rwandaises mises en fonction à partir de juin 2002 pour faire face à l'ampleur du problème des prisonniers (plus de 100 000 personnes) en attente de jugement dans des prisons surpeuplées.

¹⁰ Exil suite aux événements de 1959 et 1972. Le FPR occupe le nord du Rwanda à partir de 1990.

Fin 2002 et début 2003, sur pression internationale, les différentes armées étrangères se sont officiellement retirées de RDC¹¹, mais en 2003 au Kivu et en Ituri les violences et les combats continuent.

L'enjeu du conflit est essentiellement économique avec l'exploitation des très riches ressources naturelles de la RDC : diamant, or, coltan¹² et autres minerais (cobalt, plomb, cuivre,...) mais aussi bois, pétrole Un pillage organisé des ressources de RDC s'effectue depuis plusieurs années et les différents rapports du comité des experts de l'ONU entre 2001 et 2003 ont montré le lien entre le pillage des ressources et la poursuite de la guerre¹³.

Des espoirs sont nés de l'aboutissement du dialogue intercongolais avec la signature des accords de Pretoria en décembre 2002 (« Accord global inclusif ») visant à mettre en place un gouvernement de transition. Le gouvernement est composé de membres des quatre composantes du paysage politique : RCD, MLC, opposition politique non armée, ancien gouvernement. Il en est de même de l'assemblée des députés qui comprend également des membres de la société civile de chacune des régions. Cette période de transition doit mener au bout de 2 ans à la tenue des premières élections libres locales et nationales. Un enjeu important réside dans le rétablissement de l'état de droit et du fonctionnement des différentes administrations : justice, armée, police, finances (meilleur contrôle des recettes), santé, éducation, équipement (routes, ...).

En juillet 2003, le conseil de sécurité des Nations Unies vote le renouvellement et le renforcement des effectifs et du mandat de la MONUC (Mission des Nations Unies Pour le Congo) et établit également un embargo sur les armes dans l'Est de la RDC. Sous le chapitre VII de la charte des Nations Unies, la MONUC est chargée d'imposer la Paix en Ituri et dans l'ensemble du Congo (effectif prévu 10.800 hommes).

La situation humanitaire des populations reste dramatique. Selon les estimations de l'ONG International Rescue Committee en avril 2003, la guerre en RDC, conflit le plus meurtrier de l'histoire africaine, a provoqué, depuis août 1998, la mort de plus de 3,3 millions de personnes, victimes des combats et massacres mais aussi des nombreuses exactions menées par les hommes en armes¹⁴, de l'obligation de se déplacer (3 millions de déplacés dans le pays), du grand isolement de régions entières et de leurs conséquences sur la santé et la nutrition des plus faibles (femmes et enfants en particulier). En mai 2003, le taux de mortalité en RDC est le plus élevé du monde et la situation humanitaire dans les provinces de l'Est, où se poursuivent les affrontements, est catastrophique.

¹¹ Retrait des troupes angolaises, zimbabwéennes et namibiennes en août et septembre 2002. Retrait officiel des troupes rwandaises fin sept 2002 ; retrait des troupes ougandaises fin avril 2003, mais de nombreux témoignages indiquent le maintien ou la nouvelle arrivée de militaires rwandais ou ougandais dans l'Est du pays.

¹² Coltan : mélange de colombium et de tantale, conducteurs très recherchés pour la fabrication des ordinateurs et des téléphones portables.

¹³ Les rapports ont montré principalement l'implication du Rwanda, de l'Ouganda, du Zimbabwe mais aussi de nombreuses personnalités congolaises des rebellions ou du gouvernement dans le pillage des ressources.

¹⁴ De nombreuses ONG de droits de l'homme ont dénoncé les vols, viols, assassinats menés par les hommes en armes en RDC. La plupart des groupes armés ont été cités : rebellions pro ougandaises ou pro rwandaises, rebellions pro Kinshasa (Maï Maï et autres), milices interahamwe, ex FAR, armées congolaise ou étrangères.

II - Rôle de l'Eglise

Une présence active au cœur de la région

Face à une situation très tendue et souvent à une carence des structures de l'Etat, la société civile a un rôle important à jouer pour tenter d'instaurer une culture de paix dont la région a tant besoin. L'Eglise catholique, premier acteur de cette société civile, est une institution clé dans l'accompagnement du processus de paix. Elle a un poids considérable dans toute la région : plus de 50% de catholiques en RDC, 72% au Burundi, 65% au Rwanda. Elle est une institution essentielle, non seulement à cause du nombre de ses fidèles mais aussi et surtout par l'action sociale de grande ampleur qu'elle mène depuis de nombreuses années, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, du développement rural, de la promotion des femmes et de la promotion de la justice et de la paix. Dans cette période troublée, elle supplée très souvent aux défaillances de l'Etat pour maintenir ou restaurer bon nombre d'infrastructures (écoles, hôpitaux, mais aussi routes,...) et répondre aux besoins prioritaires de la population. Elle jouit enfin d'une grande autorité morale et spirituelle pour rappeler les valeurs de l'Evangile : sa voix est forte et écoutée. Cela lui confère une légitimité d'interpellation des responsables politiques.

Une Eglise engagée

Les Evêques de la région ont fait à plusieurs reprises des déclarations courageuses et fermes pour hâter le processus de paix dans les Grands Lacs. Certains évêques ont opposé une forte résistance aux orientations politiques de leurs dirigeants. Jouer un tel rôle de « prophète » n'est pas sans risque et Mgr. Ruhana à Gitega au Burundi¹⁵ ou Mgr. Munzihirwa à Bukavu en RDC l'ont payé de leur vie.

Pourtant, les messages épiscopaux ne doivent pas rester de pures déclarations de principes. Ils doivent être suivis d'effets concrets : *« L'Eglise est par sa nature et sa mission, messagère d'unité et de paix. Il lui revient de rassembler les hommes de provenances diverses en une seule et grande famille. Elle a reçu mission de faire de tous les hommes des frères. Mais, eu égard à la gravité de la crise actuelle que traverse la sous-région des Grands Lacs, nous croyons que cette mission d'évangélisation doit s'intensifier par un engagement plus énergique et plus concret pour instaurer un royaume de justice et de paix, un royaume de pardon et d'amour »*¹⁶.

C'est ce mandat qu'ont reçu, de la part des évêques, les Caritas nationales et diocésaines ainsi que les Commissions Justice et Paix (CJP) afin de faire rayonner par leur action l'engagement de l'Eglise en faveur de la paix dans toute la sous-région.

¹⁵ Ainsi que le nonce apostolique au Burundi Mgr Michael Courtney dont l'action pour la Paix a été efficace mais moins publique.

¹⁶ Message de la VIème Assemblée plénière de l'ACEAC (Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale, regroupant le Rwanda, le Burundi et la RDC), *Recherchons...ce qui contribue à la Paix*, Kigali, 13 mai 2002.

Une action sociale diversifiée

Le réseau de l'Eglise catholique organisée en diocèses, paroisses, lui permet d'agir sur toute l'étendue de ces pays avec des services bien structurés. Les Caritas nationales coordonnent les actions menées par les Caritas diocésaines en matière d'aide d'urgence, de santé et de développement. Celles-ci s'appuient sur les communautés de base dans les paroisses pour s'adresser à toute la population. En matière d'éducation, vu l'importance du nombre d'écoles, l'action est organisée dans le cadre de coordinations nationales et diocésaines de l'enseignement catholique.

Depuis quelques années, devant la gravité de la situation, les conférences épiscopales des trois pays ont décidé de créer des Commissions nationales Justice et Paix (CJP) qui coordonnent l'activité de commissions diocésaines. A l'instar des organisations de défense des droits de l'homme, les CJP dénoncent les situations d'injustice et travaillent à l'éducation de la population à la démocratie et aux droits de l'homme (droits et devoirs du citoyen, élections, fonctionnement de la justice...). Elles forment également les communautés chrétiennes sur leur devoir d'agir pour la justice et la résolution pacifique des conflits. Elles participent aux actions de plaidoyer local et national en interpellant les responsables politiques.

Un partenariat avec le Secours Catholique / Caritas France

Avant 1994, l'action du Secours Catholique dans la région était limitée au soutien de quelques projets ponctuels (urgence ou développement). Le génocide rwandais a appelé une importante action d'urgence, non seulement au Rwanda, mais aussi au Burundi et en RDC pour l'accueil de réfugiés. Afin de s'engager dans des actions de long terme et pour mieux mobiliser le réseau des délégations, le Secours Catholique a renforcé son partenariat avec certains diocèses.

En RDC, il est ainsi partenaire de 5 diocèses sur les 47 que compte le pays : Kinshasa, Kikwit (Bandundu), Bukavu (Sud Kivu), Goma (Nord Kivu) et Kasongo (Maniema). Au Burundi, il travaille principalement avec 2 des 7 diocèses : Bujumbura et Gitega. Au Rwanda, il est partenaire de 2 des 9 diocèses : Cyangugu et Gikongoro.

Afin d'accroître l'efficacité de son action et de veiller à mieux répartir les aides, le Secours Catholique a développé sa coopération avec les autres Caritas du Nord (cf. ch. Urgence).

III - L'Engagement du Secours Catholique/Caritas France

JUSTICE ET PAIX

Agir pour la Justice et la Paix dans la région des Grands Lacs relève à la fois de l'urgence la plus évidente et du défi le plus insensé dans un contexte où la violence demeure prépondérante malgré les diverses tentatives d'accords de paix. Les intérêts politiques et économiques ont attisé les conflits fonciers et les haines ethniques. Devant cette réalité dramatique, l'Eglise a décidé de s'engager davantage en faveur de la paix et de la réconciliation. A plusieurs reprises, dans leurs messages et exhortations, les évêques ont appelé de leurs vœux l'instauration d'une culture de paix et l'ont à nouveau fait avec force en mai 2002 lors de la réunion plénière de l'ACEAC (Assemblée des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale) à Kigali en lançant leur *Manifeste pour la paix*¹⁷.

Le Secours Catholique, avec ses partenaires locaux, apporte sa contribution pour la paix, la justice et la réconciliation. D'abord par son soutien aux Commissions nationales ou diocésaines Justice et Paix de RDC, du Burundi, du Rwanda mais aussi autour de divers projets conduits dans le même esprit ou encore avec des programmes favorisant le retour des réfugiés et déplacés, le développement rural et économique, la prise en charge des orphelins...

RDC

En RDC, face au difficile dialogue intercongolais pour la recherche d'une solution pacifique au conflit, l'Eglise a décidé de s'impliquer sérieusement dans le processus de paix pour et par l'édification d'un Etat de droit en redynamisant la pastorale des droits humains comme base de cette construction. Les évêques congolais estiment qu'une des questions cruciales pour faire sortir la RDC de la crise est celle des acteurs politiques et ils n'ont souvent pas mâché leurs mots pour dénoncer vigoureusement les politiciens congolais et leur manque de volonté politique et de patriotisme : « *incapables de se dépasser et de faire triompher les intérêts supérieurs de la nation, nos politiciens se complaisent dans des blocages politiques qui perpétuent la crise en RDC* »¹⁸.

Dans la crise congolaise, l'approche de l'Eglise à travers les Commissions Justice et Paix se situe dans la perspective de la responsabilisation et de la formation des citoyens, en particulier au cours de la période de transition devant conduire à des élections libres et transparentes. La priorité donnée à la formation passe par la diffusion des textes de loi et des accords de paix, la création d'un réseau dynamique de solidarité dans la défense et la promotion des droits humains au sein des diocèses et enfin par la responsabilisation des agents de l'Etat et de tous les citoyens. Les principales activités menées par les Commissions Justice et Paix sont l'éducation civique, la dénonciation des injustices, l'accompagnement en justice, la formation de « parajuristes », la visite des prisonniers, la médiation et la résolution pacifique des conflits..

¹⁷ Message de la VIème Assemblée plénière de l'ACEAC, *Recherchons...ce qui contribue à la Paix*, Kigali, 13 mai 2002

¹⁸ Message du Comité permanent des Evêques de la RDC, « *J'ai vu la misère de mon peuple* » (Ex 3, 7). *Trop, c'est trop !*, Kinshasa, 15 février 2003.

En partenariat avec la Caritas des USA (CRS) et d'autres Caritas Européennes, le Secours Catholique participe à un programme de la CJP nationale pour le renforcement des capacités des 47 CJP diocésaines (formation des responsables diocésains, équipement). Du fait de la reprise de la guerre en juillet 1998 et la partition du pays, le précédent programme (1998-2003) n'a pu concerner que les diocèses de la zone gouvernementale. Un nouveau programme (2003-2006) est engagé qui touchera particulièrement les diocèses de l'Equateur, de l'Orientale, du Kivu/Maniema. Dans le contexte actuel de ces régions, ce programme vise en particulier la formation des responsables diocésains pour l'engagement des communautés dans la résolution pacifique des conflits, la construction d'un état de droit (plaidoyer local, préparation des élections), l'amélioration de la dignité de la femme (en particulier lutte contre les viols), la lutte contre la désintégration sociale (amélioration de la situation des marginalisés : enfants soldats, enfants sorciers, malades du sida,..).

Depuis 2000, la CJP mène un important programme d'éducation civique avec un appui de l'Union Européenne. Lancé dans la partie gouvernementale, il se poursuit aujourd'hui au nord et à l'est. Des sessions *locales* sont organisées pour la formation civique des populations et des agents de l'état¹⁹.

Outre la Commission nationale Justice et Paix, le SC soutient les activités locales des commissions diocésaines de Kikwit, Kasongo et Bukavu. Il apporte aussi un appui au GRAPES (Groupe de réflexion et d'analyse politique, économique et sociale) de Bukavu et a soutenu l'organisation du Symposium international pour la paix (SIPA) à Butembo en janvier 2001.

En juillet 2003, après les massacres en Ituri, à la demande des CJP et Caritas Nationale, le SC a appuyé des sessions sur la résolution pacifique des conflits. L'appui à la poursuite de ces programmes en septembre a été repris dans le cadre de l'appel de Caritas Congo à Caritas Internationalis (cf. ch. Urgence)

Début octobre 2003, la Conférence Episcopale Nationale du Congo s'est réunie pour réfléchir à la manière dont l'Eglise catholique doit participer à la phase de Transition (vers des élections) et à la construction d'un Etat de droit. Elle a ainsi élaboré des orientations pour un programme de formation destiné aux communautés ecclésiales de base et au rôle qu'elles doivent jouer dans l'éducation civique de la population et la formation de futurs leaders politiques.

Burundi

Au Burundi, le SC soutient :

- le Bureau d'Informations Juridiques (BIJ) de Bujumbura, créé en 1998 par les membres de l'Association des Juristes Catholiques sous le patronage de l'évêque. Ce bureau mène d'une part un programme d'information et d'assistance juridique en s'appuyant sur un bureau d'écoute des personnes les plus vulnérables, d'autre part un programme de vulgarisation du droit sous forme de sessions de sensibilisation et de formation dans les diverses zones dépendant de la ville de Bujumbura.

¹⁹ Dans un pays où l'état a presque disparu, la formation à la responsabilisation des agents de l'état paraît un des facteurs importants pour lutter contre la corruption, accompagner la réorganisation des administrations, le paiement régulier des salaires,...

- la Commission Justice et Paix nationale pour, en partenariat avec CRS, renforcer ses capacités d'action, l'aider à élaborer un plan en matière de paix et de réconciliation. Pour ce faire les activités suivantes ont été menées depuis 2001 : mise en place des CJP diocésaines après formation de leurs membres, organisation de sessions sur le contenu de l'accord d'Arusha et le nouveau Code de Procédure Pénale, diffusion du Code Foncier, publication des régimes matrimoniaux, réglementation du régime pénitentiaire et diffusion des messages des évêques.

- la Caritas nationale pour un projet d'aide à la réinsertion des réfugiés et déplacés au Burundi. L'appui à la réinsertion est pour les évêques du Burundi une priorité pour la construction de la paix (cf. lettre pastorale de juin 2002). L'Eglise catholique a dans cette optique créé une Commission Mixte de l'Eglise du Burundi et de celle de Tanzanie pour étudier les questions concernant les réfugiés et déplacés burundais, concevoir des actions en leur faveur et mobiliser pour la paix tous les groupes sociaux concernés dans un esprit d'acceptation mutuelle, de réconciliation et de pardon.

Il est nécessaire de préparer un cadre d'accueil aux personnes qui rentrent chez elles. Ce projet vise à accompagner les réfugiés et les sinistrés intérieurs en vue de préparer leur réinsertion et réinstallation dans la dignité et la sécurité. Le processus de paix ne pourra en effet être une réalité que si toute la population se sent partie prenante : les rapatriés, déplacés, dispersés et la population restée sur les collines ont à travailler ensemble pour rétablir un climat social favorable à leur coexistence et à leur développement social, économique et culturel.

Les objectifs du projet sont ainsi de contribuer au rapprochement des populations déplacées en vue d'une réintégration effective et de renforcer l'éducation à la paix et à la réconciliation, au pardon et à la résolution pacifique des conflits.

La Commission mixte organise des visites en Tanzanie dans les camps de réfugiés, met sur pied des sessions au Burundi sur l'éducation à la paix, la réconciliation destinées aux agents pastoraux et aux curés de paroisses en vue d'une importante sensibilisation des populations.

Rwanda

Dans ce pays où la réconciliation entre ethnies est fondamentale, seule une action sur les consciences, en profondeur et dans la durée, est de nature à faire naître l'espoir d'un avenir pacifique. Méfiance, intolérance, haine et affrontements fratricides ont culminé dans le génocide de 1994. Depuis, le rapprochement est encore très difficile malgré les actions engagées par la Commission Nationale de Réconciliation, le travail du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (T.P.I.R.), la libération de nombreux prisonniers²⁰, la mise en route de tribunaux traditionnels (juridictions de proximité « gacaca ») et les projets de formation menés par les O.N.G. et l'Eglise.

❖ Ibakwe

Le SC soutient d'une part la formation approfondie de religieux rwandais pendant 2 ans à l'Institut de Formation humaine intégrale de Montréal (IFHIM) et d'autre part leur action, une fois de retour au Rwanda, dans le cadre de l'équipe Ibakwe pour mettre en application leurs méthodes d'aide aux victimes de traumatismes psychologiques.

²⁰ Le nombre de prisonniers a été de plus de 130.000 après les événements de 94.

Au Rwanda, Ibakwe depuis plusieurs années a entrepris de former à la demande de diocèses de mouvements de jeunes, de paroisses,... des « Bâtisseurs de paix » (formation approfondie sur 2 ou 3 ans d'environ 300 heures). Depuis 2002, suite à l'instauration des Gacaca, Ibakwe à la demande de Caritas Rwanda collabore à la formation de « secouristes de la paix » (formation d'une semaine) qui pourront aider psychologiquement ceux qui sont amenés à participer à ces assemblées de juridictions traditionnelles, à y témoigner, voire à juger. Plus de 250 personnes (2 par paroisse dans tout le pays) ont déjà suivi une session d'une semaine de formation « Secouristes de la paix ».

L'expérience montre que l'engagement de l'équipe Ibakwe a des effets très positifs et fournit une voie concrète vers la réconciliation.

❖ Processus de paix et de réconciliation : débat ethnique dans le Diocèse de Cyangugu

A la suite de la volonté de la conférence des Evêques du Rwanda de lutter contre le danger de l'idéologie ethnocentrique, le diocèse de Cyangugu a mené sur 3 ans, de 1999 à 2001, un synode diocésain²¹ destiné à créer un climat propice à la réconciliation autour d'une réflexion sur le problème ethnique dans les communautés de base (C.E.B.), les écoles, les prisons. Pour tenter de reconstruire le tissu social profondément déchiré et d'inculquer à la population les valeurs de tolérance, de respect, de pardon, de dialogue, de solidarité et de justice, des débats ont été organisés jusque dans les communautés ecclésiales de base. Les fruits de ces débats ont été consignés dans un livret (*Eclairé par le synode, je n'oublierai plus que tu es mon frère*). Il s'agit maintenant de faire passer dans la pratique les résolutions et recommandations sorties de ces débats, de façon à en faire des cercles efficaces de dialogue et de résolution pacifique des conflits.

Dans le cadre de ce projet « Paix et Réconciliation », animé par la Commission Justice et Paix diocésaine, 5 600 « apôtres de la paix » ont été formés ou sont en cours de formation à raison de 4 apôtres de la paix dans chaque communauté ecclésiale de base ; cette formation les met en mesure d'assainir les relations entre membres de la communauté et de résoudre pacifiquement les conflits.

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 : RDC 147 858 € ; Burundi 65 734 € ; Rwanda 106 905 € .

²¹ Les autres diocèses du Rwanda ont également organisé des synodes sur ce thème de la lutte contre l'ethnisme.

SANTE

La santé, est un des domaines d'action prioritaires de l'Eglise Catholique dans la région des Grands Lacs, tant en matière de soins que de prévention. Le Secours Catholique accompagne ses partenaires dans les actions d'urgence en faveur des personnes déplacées ou réfugiées, et les aide en particulier à poursuivre les actions engagées dans le long terme pour la prévention. Il est de plus en plus sollicité pour la lutte contre le sida.

Les actions d'urgence

Les conséquences de la guerre sont très graves pour les populations : de nombreuses personnes, fuyant les zones de combats, affluent vers les grandes agglomérations. Beaucoup sont sans moyen de subsistance et n'ont pas accès aux soins médicaux. Les conditions sanitaires de l'ensemble des régions affectées par le conflit se sont dramatiquement aggravées (paludisme, choléra, dysenteries...). La malnutrition s'est développée, en particulier chez les femmes et les enfants.

De plus, les pillages et actes de vandalisme sont monnaie courante et touchent non seulement les populations mais aussi les infrastructures médicales.

La plupart des programmes d'urgence présentées par les Caritas nationales de la région à Caritas Internationalis comportent un volet santé et le SC y a participé (cf. ch.urgences)

Coordination des actions santé

En RDC, où malgré le début de la réunification, l'Etat reste très désorganisé, l'Eglise à travers le réseau Caritas et les Bureaux diocésains des œuvres médicales (BDOM) est très sollicitée. Le réseau médical catholique a créé et gère de nombreux centres de santé (619), centres pour handicapés et centres nutritionnels. L'Etat lui a également confié la gestion d'hôpitaux et de zones de santé : ainsi, sur l'ensemble des diocèses de RDC, les BDOM ont la responsabilité de 57 hôpitaux généraux et de 257 zones de santé.

Au Rwanda, le fonctionnement du service de santé de l'Eglise qui représente, avec ses 86 formations sanitaires (centres de santé et hôpitaux), un tiers du service de santé national reste la priorité de la Conférence Episcopale. Après avoir largement participé au plan triennal (1998-2000) de remise sur pied du service de santé de l'Eglise, le Secours Catholique a ensuite (2001 et 2002) apporté un soutien limité à la prise en charge partielle des soins des plus vulnérables et à l'expérimentation des premières mutuelles de santé.

Au Burundi, la Caritas nationale a la tâche de coordonner l'ensemble des infrastructures sanitaires de l'Eglise (66 centres de santé et 4 hôpitaux) qui répondent en moyenne à un tiers de la demande de soins nationale. Par sa participation au plan de relance de Caritas Burundi, le Secours Catholique soutient indirectement l'activité de coordination dans le domaine de la santé ; il a, en outre, soutenu la réhabilitation de quelques centres de santé.

Santé préventive

- Des projets pour l'aménagement de sources et la réalisation d'adductions d'eau potable en vue d'améliorer les conditions socio-sanitaires des populations. Le SC soutient de tels projets dans la région depuis 1991 (en particulier au Kivu et au Burundi). Après un arrêt du fait des événements de 94, des projets diocésains d'aménagement de sources ont repris à Goma et Bukavu en 1996 (700 sources aménagées). Le nouveau programme 2001/2003 pour l'aménagement de 675 sources au Sud et Nord Kivu est cofinancé par la Coopération française. Une suite est envisagée pour ce projet qui a apporté de l'eau

potable à 300 000 personnes dont les effets sont très bénéfiques. Non seulement il contribue à l'amélioration de la santé de la population dans ces régions très peuplées mais aussi par ses aspects fédérateurs, il pousse les utilisateurs de chaque point d'eau à en organiser une gestion communautaire. Par ailleurs, il s'avère être une aide et parfois une incitation au retour des déplacés. Un tel programme soutenu par le SC à Gitega au Burundi a pu reprendre en 1999.

- Des projets pour l'organisation des soins de santé primaires dans une région : quelques projets pour l'équipement et la construction de centres de santé mais surtout un appui à la formation continue du personnel soignant et au fonctionnement ou à l'équipement de coordinations diocésaines de santé. En RDC un appui a été accordé à la publication de livrets de vulgarisation, destinés principalement aux infirmiers de l'ensemble du pays (340 écoles) mais aussi aux différents agents de santé ou enseignants (Santé personnelle et communautaire et Parasitologie médicale).
- Des projets d'action familiale : dans les diocèses de Goma et de Bukavu en RDC et de Gitega au Burundi. Ces projets travaillent à la promotion de la famille, à la sensibilisation aux méthodes de planification naturelle, à la maîtrise de la fécondité, à la réconciliation des familles dans un contexte de conflits et de crise.

La prévention contre les MST et le Sida prend de plus en plus d'ampleur. Elle est menée dans tous les diocèses de la région.

SIDA

Deux décennies après son apparition, le Sida est l'une des premières causes de mortalité en Afrique. Il est en train d'y générer une crise de développement sans précédent tandis que la pauvreté et les conflits favorisent la propagation : pauvreté génératrice de prostitution, viols²² par les groupes armés, déplacements massifs de populations, faible niveau d'information, risques liés aux transfusions sanguines.

En terme de capital humain, l'épidémie prive l'Afrique de la partie la plus productive de sa force de travail (les 15-49 ans) et génère une masse énorme d'orphelins.

En RDC, environ 680 000 enfants ont perdu leurs parents, victimes du Sida²³.

Au Rwanda, les chiffres, ni précis, ni récents, estiment à 12% de la population les Rwandais contaminés par le virus, le taux pouvant grimper jusqu'à 25 % voire 30% dans certaines zones urbaines²⁴. En 1999, plus de 270 000 enfants avaient perdu un parent. Le nombre des orphelins ne cesse de croître tout comme celui des enfants naissant avec le virus. La maladie, devenue « cause nationale », est en expansion, ultime legs d'une guerre civile où le recours aux viols massifs, les flux gigantesques de population entre pays voisins et entre camps de réfugiés, l'utilisation barbare d'armes blanches ont largement favorisé sa propagation.

²² Cf. Rapport de Human Rights Watch, *La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'Est du Congo*, juin 2002.

²³ Rapport de Save The Children (UK), *VIH/Sida et situations de conflits. Etude faite au Rwanda, au Burundi et dans l'Est de la RDC*, février 2003.

²⁴ Le Monde, « Combattantes du Sida », 3 avril 2003.

Au Burundi, le taux de prévalence atteint 20% dans certaines zones urbaines et 7,5 % dans les zones rurales²⁵. Le pays se trouve parmi les plus frappés par l'épidémie : on dénombre 390 000 personnes vivant avec le VIH/Sida dont 190 000 femmes et 60 000 enfants. Non seulement le Sida tue, mais il bouleverse et détruit les familles, et a des conséquences économiques catastrophiques pour l'ensemble du pays.

Dans une région très peuplée, où la pandémie du SIDA est largement répandue, le Secours Catholique contribue, dans plusieurs diocèses, à des projets spécifiques et à des programmes diocésains pour la prévention et la lutte contre le SIDA (création de Comités Diocésains de Lutte contre le Sida, CODILUSI). Ses interventions portent sur la prévention (en particulier avec la méthode de la flottille de l'espoir), sur la prise en charge des malades (soutien psychologique, soin des maladies opportunistes, appui économique pour des activités génératrices de revenus...), et la prise en charge des orphelins (en particulier pour leur scolarisation). Des associations de malades comme *les Amis de Sainte Thérèse* à Bukavu commencent à se créer. L'association permet à ces malades de vivre une forte solidarité, un soutien moral qui les aide à vivre. Ces malades témoignent et participent aux activités de prévention du CODILUSI. Le Secours Catholique les appuie pour leurs activités génératrices de revenu.

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 : RDC 491 759 € ; Burundi 178 944 € ; Rwanda 99 087 € .

²⁵ Irinnews, 8 mars 2003.

ENFANCE

L'instabilité qui règne dans la région a des conséquences dramatiques sur les catégories les plus vulnérables de la population, en particulier les enfants, premières victimes du conflit et de la situation économique déplorable. Selon un rapport publié par le Groupe de veille sur les enfants et les conflits armés, 12% des enfants de RDC meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire²⁶. Un autre drame est engendré par ces situations de conflit : le recours aux enfants soldats par les divers belligérants, en violation flagrante du droit international humanitaire. La guerre, le Sida ou encore l'épidémie de fièvre Ebola ont laissé de très nombreux orphelins dans la région.

De plus, dans un contexte de grave dégradation du tissu socio-économique, de déscolarisation, d'exode rural massif, le nombre d'enfants des rues s'est accru rapidement. Dans la rue, les enfants cherchent à assurer leur survie par des petits boulots (vente d'eau potable, de bois, petits services...) ou par le vol. Proies faciles, ils font fréquemment l'expérience de la violence : pauvres, jeunes, souvent ignorants de leurs droits, ils ne connaissent pas d'adultes vers lesquels se tourner pour chercher de l'aide. Perçus comme des vagabonds, des criminels ou des sorciers, certains ont été torturés, mutilés, soumis à des menaces de mort et des exécutions extrajudiciaires.

Dans chacun des pays de la région, le Secours Catholique soutient plusieurs actions en faveur de ces enfants victimes : enfants de la rue, enfants orphelins de la guerre, enfants orphelins du sida²⁷.

RDC

L'ORPER (Œuvre de reclassement et protection des enfants de la rue) à Kinshasa privilégie un travail d'écoute et a créé petit à petit des foyers d'accueil où les enfants sont formés et préparés à une réinsertion dans la société. La population de Kinshasa est estimée à 6 millions d'habitants dont la moitié a moins de 15 ans. Parmi ces enfants, des dizaines de milliers ont élu domicile dans la rue où ils vivent de mendicité, de petits travaux, de prostitution et de vols. Pour la plupart, ce sont des enfants abandonnés ou rejetés à cause de la très grande pauvreté de leur famille, des accusations de sorcellerie de parents adeptes de sectes²⁸, de divorces et remariages...

L'ORPER suit régulièrement près de 400 enfants, en milieu ouvert. Dans ces lieux de repos et d'échanges sont organisés des cours d'alphabétisation, des réunions régulières entre les jeunes enfants travailleurs pour les aider à améliorer leurs conditions de vie et à s'organiser pour défendre leurs droits. Par ailleurs, les éducateurs cherchent, par leur écoute, à connaître les enfants et leurs familles et travailler ainsi à la réinsertion familiale. Pour les jeunes dont le retour immédiat en famille n'est pas envisageable et qui acceptent d'entrer dans un processus de formation, l'ORPER accueille dans 7 foyers (3 pour les filles et 4 pour les garçons) 205 enfants entre 8 et 20 ans qui sont appuyés pour leur scolarisation et leur formation professionnelle. Les filles de la rue vivent pour la plupart de la prostitution. L'ORPER a également créé un centre d'écoute où les jeunes filles peuvent rencontrer des

²⁶ AFP, 16 juin 2003.

²⁷ On a choisi de présenter ci après un projet enfants de la rue en RDC, un projet orphelins de la guerre au Rwanda, un projet orphelins du sida au Burundi. Voir liste des projets en annexe.

²⁸ De faux prophètes recommandent de jeter dans la rue un ou plusieurs enfants désignés comme sorciers et soi-disant responsables des difficultés économiques et sociales des familles.

éducatrices qui les aident à sortir de cette situation. En 2003, un dispensaire a été ouvert et une boulangerie est en construction.

Une coordination des projets travaillant à Kinshasa avec les enfants de la rue a été initié par l'ORPER depuis plusieurs années. Elle s'est structurée en réseau organisé en 2002 et le SC avec d'autres lui apporte son appui.

Rwanda

Au Rwanda, les enfants souffrent encore des conséquences dévastatrices du génocide de 1994 et de la guerre qui l'a précédé et lui a fait suite²⁹. Au cours de la violence qui s'est produite alors, des centaines de milliers d'enfants ont été tués ou mutilés, physiquement et psychologiquement. Des centaines de milliers d'enfants sont orphelins et beaucoup d'entre eux ne comptent aujourd'hui que sur eux-mêmes pour survivre. Ces orphelins ont été appelés pudiquement des Enfants non Accompagnés (ENA) : enfants de Tutsis massacrés en 1994, enfants de Hutus disparus dans les camps, enfants perdus ou abandonnés au cours des grands déplacements de 1994-1997, enfants dont les parents sont en prison ou morts du Sida. La tradition rwandaise oblige la famille élargie à prendre en charge les orphelins. Mais, devant l'étendue du désastre et la pauvreté accrue, le sens traditionnel de la solidarité s'est émoussé. Dans tout le pays, des familles ont accueilli des enfants dans le besoin mais, vivant elles-mêmes dans la pauvreté, elles n'ont pas toujours respecté les droits qui sont ceux des enfants en situation de placement familial. Certains sont exploités comme domestiques en échange de nourriture et d'un lieu où dormir. Des milliers ont fui vers les rues des villes où ils sont victimes de harcèlement ou arrêtés par les forces de l'ordre.

Les chiffres de l'OCHA (office de coordination de l'action humanitaire de l'ONU) en janvier 2003 font état de 400 000 orphelins, 7 000 enfants des rues et 250 000 enfants dans des familles d'accueil au Rwanda.

Ces enfants demeurent aujourd'hui encore une priorité pour les Caritas. La mise en place d'orphelinats n'est pas la solution la mieux adaptée car elle n'est pas dans la tradition de ces pays attachés à la solidarité familiale. En outre, l'orphelinat est trop onéreux et ne remplace jamais l'insertion dans une famille. C'est pourquoi, au Rwanda comme au Burundi, la solution retenue a été de favoriser le plus possible la prise en charge des enfants par une famille d'accueil apparentée ou voisine.

Le Secours Catholique aide les Caritas de Cyangugu et Gikongoro dans leurs projets d'appui aux familles d'accueil d'ENA (enfant non accompagné) dont le but est d'encourager les familles les plus démunies à se grouper en associations et à lancer des projets générateurs de revenus destinés à compenser partiellement la surcharge causée par les enfants accueillis. Un assistant social suit chaque association et chaque famille. A Cyangugu, 22 associations ont ainsi vu le jour, regroupant quelque 771 familles accueillant 1200 ENA et mettant en œuvre des projets artisanaux, commerciaux ou agro-pastoraux. A Gikongoro, la Caritas diocésaine assiste 1094 ENA dont 755 vivent en familles d'accueil et 339 autres vivent en 127 fratries. Le projet, reconduit pour 2002-2005, vise à renforcer l'esprit associatif et d'entraide mutuelle entre les membres des associations en vue de faciliter l'instauration de la paix entre les diverses ethnies, à améliorer la production des programmes générateurs de revenus et à assurer un meilleur suivi des ENA, notamment dans

²⁹ Rapport Human Rights Watch, *Des plaies qui ne se referment toujours pas : les conséquences du génocide et de la guerre sur les enfants rwandais*, avril 2003.

le domaine de la scolarisation. Par ailleurs, des ENA devenus grands (plus de 15 ans) se regroupent eux aussi en association dans un esprit d'entraide et d'auto-promotion.

Burundi

A la suite des événements douloureux qui ont affecté le Burundi depuis plusieurs années, les réfugiés et déplacés sont nombreux et beaucoup d'enfants sont orphelins ou ont perdu la trace de leur famille. A ces orphelins de la guerre s'ajoute un nombre croissant d'orphelins du Sida. Selon les estimations de l'OCHA en janvier 2003, le Burundi compte 852 617 enfants dans le besoin (déplacés, ENA, orphelins de la guerre et du Sida, enfants de la rue). Dans la tradition burundaise, l'enfant orphelin est adopté par une famille, souvent de la parenté. Mais l'ampleur des récents événements au Burundi comme au Rwanda et en RDC, l'insécurité persistante et la pauvreté généralisée obligent les organisations humanitaires à recourir à des solutions de transition.

Le Secours Catholique soutient essentiellement deux projets d'accueil et de formation d'orphelins du Sida, l'un à Bujumbura, l'autre à Gitega. Le premier est conduit par « *l'Association de prise en charge des orphelins du Sida* » (A.P.E.C.O.S.), le S.C. finançant le fonctionnement d'un foyer d'accueil de 18 filles ; le second par l'Association « *Familles pour vaincre le Sida* », recommandée par la Paroisse de Mucunguzi, le S.C. couvrant les frais d'assistance (alimentation, vêtements, soins médicaux, frais de scolarité) des 30 orphelins hébergés au centre de passage. Dans les deux cas, les orphelins sont accueillis dans des centres de transit en attendant qu'une famille d'accueil veuille bien les prendre en charge ; pour les plus démunies des familles d'accueil une aide peut être fournie par l'association qui a accueilli l'orphelin, soit sous forme d'aide alimentaire ou de participation aux frais de scolarité.

L'objectif de tous ces projets en faveur des enfants est d'assurer leur défense contre toutes formes de cruauté (violence, discrimination, exploitation) et de favoriser leur réinsertion scolaire, sociale et professionnelle.

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 : RDC 104 337 €, Rwanda 99 416 €, Burundi 100 892 €.

FEMMES ET DEVELOPPEMENT

Dans les trois pays de la région, l'Eglise s'engage fortement dans la promotion et la défense des droits des femmes. De nombreux centres sociaux leur proposent des formations. Nombre de groupements féminins reçoivent un appui pour des activités économiques. Par ailleurs, les femmes sont souvent les premiers bénéficiaires et les premiers acteurs de nombreux projets qui visent l'ensemble de la population. C'est le cas de tous les projets dont l'objectif est l'amélioration des conditions de la vie de la famille, prévention de la santé, aménagement de sources d'eau potable, etc.

Mais la guerre, ses violences, l'insécurité qu'elle génère, l'aggravation de la situation économique et sociale, qui mettent les populations dans un régime de survie, ont conduit à arrêter ou modifier de nombreuses actions de développement et de formation des femmes.

Malgré les accords de paix, les violences faites aux femmes ne cessent de s'accroître. La violence sexuelle est utilisée comme une arme de guerre. Dans le contexte en crise de la région des Grands Lacs, les femmes constituent plus que jamais le pilier de l'économie familiale. Elles travaillent aux champs, dans les forêts ou encore au marché et s'exposent ainsi en permanence au risque d'être enlevées et réduites à l'esclavage sexuel par des groupes armés. Traumatisées, de nombreuses femmes ont en outre été contaminées par le VIH et rejetées par leur communauté d'origine, ce d'autant plus lorsqu'elles se sont retrouvées enceintes à la suite d'un viol.

A Bukavu, l'action diocésaine en faveur des femmes est coordonnée par le Centre Olame. Du fait de la crise, il développe depuis trois ans avec l'appui du Secours Catholique un travail pour la formation et la réinsertion de filles mères. Avec la guerre et l'explosion du nombre de viols³⁰, il a été amené à ouvrir un centre d'accueil pour les femmes violées (soins, aide psychologique - « détraumatisation », appui à la réinsertion familiale).

Ses principales activités sont :

- Appui à la dynamique organisationnelle des associations féminines ou mixtes : ces associations jouent un rôle fondamental pour la diffusion des messages sur la dignité de la femme et pour l'implication de toutes les femmes dans leur autopromotion.
- Octroi de micro crédits aux associations féminines et sensibilisation sur la gestion des micro crédits et la rentabilité des activités génératrices de revenus. Ils sont donnés à des femmes déplacées par la guerre et aux ménages des milieux ruraux ayant subi des pillages. 369 ménages ont bénéficié de ces micro crédits en 2001 et 2002.
- Sensibilisation sur l'approche « Genre » (droits des femmes et parité homme/femme) et sur la lutte contre les violences faites aux femmes pour contribuer à l'évolution des mentalités afin que l'homme et la femme participent aux activités de production et de gestion pour le bien être familial.
- Alphabétisation et formation professionnelle des femmes : 18 centres de promotion féminine accueillent plus de 4350 femmes et jeunes filles.

³⁰ Cf. Rapport de Human Rights Watch, *La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'Est du Congo*, New York, juin 2002.

- Appui à la réinsertion des filles mères par l'octroi de crédits pour la mise en place d'activités génératrices de revenus, la formation et l'alphabétisation, l'octroi de bourses d'études...
- Ecoute, accompagnement psycho-moral et soins des femmes traumatisées (chaque mois une centaine de femmes violées se présentent au centre).
- Education civique de la femme sur ses droits, sur la démocratie, sur le processus de paix en cours et sur le rétablissement d'un Etat de droit en RDC.

Vers une dynamique féminine ³¹

Les Femmes, actrices de développement

Les femmes participent pour une grande part au développement de la région des Grands Lacs. Actives tant dans le domaine économique que social, elles représentent une réelle force productive. Elles veillent à la survie de la famille et sont également très présentes dans l'éducation, la santé et le développement rural (gestion des coopératives).

Un rôle essentiel dans le processus de réconciliation

Les femmes œuvrent pleinement pour l'avènement de la paix et de la démocratie dans les Grands Lacs. Les plates-formes, associations et réseaux thématiques qui les rassemblent se multiplient. Des ateliers et des rencontres des femmes de la sous-région sont organisés au Rwanda, au Burundi et en RDC. Travaillant de plus en plus en synergie, elles capitalisent leurs compétences et sont reconnues comme membres de la société civile.

En avril 2004 auront lieu les conférences des femmes pour la paix en préparation de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

En novembre 2003, dans le cadre du Forum Social Européen (FSE), le SC et le CCFD ont organisé un atelier sur les femmes victimes de la guerre et actrices de paix dans la région des Grands Lacs avec le témoignage de partenaires du Rwanda et de RDC.³²

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 : RDC 20 573 €, Rwanda 15 245 €.

³¹ - Rwanda : La Constitution, votée en mai 2003, a placé l'égalité des sexes au rang de ses neuf principes fondamentaux. Les femmes sont aujourd'hui 46 % au Parlement et 31 % au Gouvernement. Selon le rapport 2003 du PNUD, seul le Parlement suédois a une telle représentativité féminine.

- RDC : Résultats encore faibles au niveau de la représentation : 3 femmes sénateurs sur 120, 50 femmes députées sur 500, 6 ministres sur 60.

³² Cf. en annexe compte rendu de cet atelier « Femmes, Paix et Conflits dans les Grands Lacs »

EDUCATION/FORMATION

Un des domaines privilégiés d'action de l'Eglise est traditionnellement celui de l'éducation. Dans des pays marqués par la guerre ou par des traumatismes importants, l'action éducative est essentielle pour l'instauration d'une nouvelle culture de paix.

En RD Congo, les structures scolaires sont extrêmement détériorées et la crise du système éducatif est profonde. On estime qu'en 25 ans, les effectifs du primaire sont passés de 90% à près de 50%. Le secteur de l'enseignement est en crise. Cela se manifeste notamment par le non-paiement des professeurs, l'incompétence de certains enseignants, la corruption, la difficulté pour les parents à payer les frais scolaires, etc. Les écoles sont dans un état déplorable : l'enseignement se fait fréquemment sans livres et sans matériel pédagogique et les élèves sont souvent obligés de s'asseoir par terre faute de mobilier scolaire. Les enseignants n'étant plus payés par l'Etat, l'école est à l'entière charge des parents pour le salaire, l'équipement et le fonctionnement. Tout passage dans la classe supérieure, à l'école primaire comme à l'université, se paie.

L'Eglise catholique de RDC s'attache à la fois à l'éducation de base (alphabétisation, scolarisation), à l'enseignement professionnel (sur l'ensemble du pays, l'Eglise gère environ 11.400 établissements fréquentés par plus de 3,5 millions d'élèves³³) et à la formation d'étudiants. Les besoins sont énormes.

L'enjeu de la formation professionnelle des jeunes est très important dans cette société en profonde crise économique où le développement durable nécessite une reconversion et la mise en place de nouvelles activités génératrices de revenus. C'est également un moyen de lutter contre le recrutement d'enfants soldats³⁴.

L'engagement du Secours Catholique en matière d'éducation/formation vise en particulier les jeunes marginalisés (accueil et formation des jeunes de la rue, scolarisation des orphelins du Sida, constructions d'écoles dans des quartiers populaires de Kinshasa) et cherche à appuyer l'insertion économique des jeunes.

En matière d'urgence, l'appui du SC aux programmes de la Caritas nationale de RDC a en particulier concerné les volets scolaires pour l'achat de livres ou fournitures en vue d'une relance rapide de la scolarisation des enfants. Quelques appuis ont été accordés pour la réhabilitation d'infrastructures (les besoins sont considérables).

³³ Statistiques de l'enseignement catholique en RDC pour 2000-2001 : 11 430 établissements (8158 primaires et 3272 secondaires) pour 3 535 585 élèves (2 457 343 dans le primaire et 1 078 242 dans le secondaire).

³⁴ Sans formation professionnelle ou de possibilité d'insertion économique pour assurer la survie quotidienne, des enfants sont recrutés par des groupes armés où ils sont à la fois victimes de violences et bourreaux.

RDC

- Scolarisation : scolarisation primaire à Kinshasa, programmes d'urgence
- Formation professionnelle : formation de jeunes désœuvrés à l'élevage de porcs à Goma ; formation professionnelle de jeunes en milieu rural à Bukavu. Ce dernier projet consiste à former dans quatre centres, chaque année, une trentaine de jeunes par centre (soit 120 au total), en menuiserie, agriculture et élevage. Ces jeunes regroupés ensuite en coopératives, travaillent dans leur milieu à améliorer l'habitat et la production agricole. Ce projet démarré petitement dans les locaux des paroisses par un appui du SC et CCFD de Meaux est aujourd'hui cofinancé par la Coopération Française pour la construction de locaux, l'amélioration de la formation, l'appui aux associations de jeunes formés.
- Aide aux étudiants. A Bukavu devant la situation de crise, un projet a été appuyé pendant plusieurs années pour fournir des petits jobs à des étudiants en grande difficulté.

Au Rwanda et au Burundi

De 2001 à 2003, seul un projet spécifique de scolarisation dans chaque pays a été accepté.

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 : RDC 170 889 €, Burundi 20 581 €, Rwanda 33 691 €.

DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

Le développement économique est une des conditions indispensables à une paix durable mais ne peut être réalisé que par une réelle volonté de paix de la part de tous les acteurs. La guerre se révèle toujours source de profits pour certains avec l'appropriation des biens publics ou privés ainsi que le contrôle de l'exploitation des ressources naturelles. L'exemple du Congo Démocratique est révélateur de ce pillage systématique des ressources dont les revenus ne profitent nullement au bien être des populations³⁵.

La région des Grands Lacs est une des plus pauvres du monde : selon le rapport 2003 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Rwanda, la République démocratique du Congo et le Burundi font partie des 20 pays les moins avancés en termes de développement humain et de richesse économique. Le Burundi occupe le 171^{ème} rang mondial (sur 175), la RDC le 167^{ème} et le Rwanda le 158^{ème}.

Le défi du développement économique, en particulier en milieu rural, est essentiel dans cette région où la majorité de la population vit de l'agriculture. L'enjeu de la formation professionnelle est important afin d'inciter les gens à diversifier leurs activités pour améliorer leur niveau de vie.

Dans cette optique de développement durable, le Secours Catholique soutient plusieurs projets de développement rural en RDC et au Rwanda (reboisement et aménagement de marais à Bukavu, réfection de routes à Goma et Bukavu, soutien à l'activité maraîchère en zone périurbaine à Kinshasa, formation à l'utilisation de nouvelles semences pour l'intensification de la production agricole à Gikongoro au Rwanda), de micro crédit au Rwanda ou encore des projets mettant en place des activités génératrices de revenus en faveur des rapatriés (au Burundi), des femmes, des malades du Sida ou des familles accueillant des enfants non accompagnés (dans les trois pays).

Ainsi au Rwanda :

- Mise en place d'un réseau de micro-finance à Gikongoro, région du sud-ouest qui a été fortement touchée par la guerre civile et où des centaines de milliers de déplacés ont cherché refuge. Gikongoro appartient à la zone réputée la plus pauvre du pays en raison de la moindre capacité de production agricole. Le pays s'acheminant vers une normalisation, la Caritas diocésaine a souhaité s'orienter vers un développement durable et à ce titre utiliser l'outil de la micro finance comme un moyen de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le micro crédit vise à pallier le manque de fonds des plus pauvres pour démarrer des activités génératrices de revenus additionnels grâce à des petits prêts pour des personnes ne pouvant accéder au crédit bancaire faute de garantie suffisante. Les bénéficiaires prioritaires visés sont notamment les femmes veuves chefs de foyer ayant à charge des orphelins ou dont les maris sont en prison.

Engagement du SC en chiffres

2001-2002-2003 RDC 107 399 €, Rwanda 21 000 €.

³⁵ Cf. rapports des experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources en RDC.

URGENCE

Plusieurs millions de réfugiés de RDC, du Burundi et du Rwanda sont éparpillés dans toute l'Afrique centrale et australe. Le génocide rwandais a entraîné la fuite de quelque 2,5 millions de Hutus, en particulier en Tanzanie et en RDC. Beaucoup sont rentrés au Rwanda mais nombreux séjournent toujours dans les pays de la région. Le gouvernement du Rwanda s'emploie à encourager le retour des réfugiés et a pris des mesures pour conclure des accords tripartites avec le HCR et les gouvernements concernés de la région d'Afrique orientale et centrale. Les chiffres du HCR en 2002 font état de 390 000 réfugiés congolais, 554 000 burundais et 105 000 rwandais.

Le contexte très instable en RDC et au Burundi entraîne des déplacements internes permanents. La situation de ces personnes est très difficile à suivre et à contrôler étant donné la grande variabilité des mouvements : certains ne durent que quelques jours alors que d'autres s'étendent sur une plus grande durée. Chaque situation nécessite une réponse spécifique et adaptée. Les déplacés internes vivent dispersés dans les villages ou dans des sites de regroupement ou encore ont trouvé refuge chez des parents dans des zones plus sûres. L'ONU fait état de plus de 2,7 millions de déplacés internes en RDC et 281 052 au Burundi³⁶.

La situation de ces personnes qui ne peuvent pas regagner leurs foyers du fait de l'insécurité persistante demeure très préoccupante. Beaucoup vivent dans une extrême pauvreté et n'ont pas accès ou n'ont qu'un accès limité à la nourriture et aux soins de santé. Selon les organisations humanitaires, près de trois millions de personnes sont mortes de malnutrition et de maladie en RDC au cours des cinq dernières années, un chiffre très supérieur à celui des victimes directes du conflit.

Devant l'avancée des processus de paix en RDC et au Burundi, de nombreux réfugiés vont chercher à rentrer chez eux de même que les déplacés à l'intérieur du pays. Pour tous il est nécessaire de préparer un cadre d'accueil, de réinstallation et de réinsertion dans la vie sociale et économique : la stabilité de la région en dépend. La communauté internationale doit pouvoir y apporter un appui important.

Dans la gestion du problème des réfugiés et déplacés, l'Eglise a un rôle particulier à jouer. Ces personnes ne sont pas que des « bouches à nourrir » mais des hommes et des femmes qui vivent des situations dramatiques et ont par là des besoins d'ordre psychologique et spirituel auxquels une pastorale spécifique pour les réfugiés peut apporter une réponse.

³⁶ Chiffres OCHA janvier 2003.

République Démocratique du Congo

La plupart des actions d'urgence des Caritas consistent en aide aux réfugiés et déplacés, très nombreux dans la région, et dont les déplacements et la présence constituent un facteur supplémentaire de déstabilisation (3 millions de déplacés et plus d'un million de réfugiés³⁷).

De 1994 à 1996, l'essentiel de l'aide d'urgence des Caritas (plus de 20 millions FF pour le Secours Catholique) a été destiné aux réfugiés rwandais dans les camps de Goma, Bukavu et Uvira (1,2 million de réfugiés rwandais au Kivu) et orienté vers l'aide alimentaire et sanitaire aux plus démunis, l'alphabétisation des enfants, l'accueil et la formation des enfants non accompagnés (ENA). Un comité de coordination de Caritas Internationalis, composé des Caritas du Nord et des Caritas de la région a alors été créé et a continué de se réunir régulièrement sous le nom de Groupe de Travail des Grands Lacs (GTGL). A partir de janvier 2004, le GTGL n'existe plus. Son travail de coordination se poursuivra dans le cadre des Caritas des trois pays de l'ACEAC³⁸. Outre l'aide à destination des réfugiés, une aide d'urgence a aussi été accordée aux populations zairoises touchées par le conflit et par l'arrivée de ces nouvelles populations : aide sociale aux personnes les plus démunies, appui aux déplacés, programmes de réhabilitation des infrastructures mises à mal.

En 1996, la guerre s'est déplacée au Zaïre, pays déjà fragilisé par trente ans de mobutisme. Depuis 1996, les deux guerres en RDC n'ont fait qu'accentuer les déplacements de population. Entre 1997 et 2000, l'aide d'urgence pour la RDC a été limitée par la difficulté de la Caritas nationale à coordonner les appels d'urgence. Suite à sa réorganisation, des demandes d'aide d'urgence ont été présentées à Caritas Internationalis auxquelles le Secours Catholique a largement participé, en particulier pour des couloirs humanitaires en faveur des régions les plus enclavées.

Aujourd'hui, le Secours Catholique poursuit et développe son appui pour répondre aux situations d'urgence, en particulier celles concernant réfugiés et déplacés en RDC et au Burundi. Ces actions au profit des réfugiés sont menées en partenariat avec le HCR. En revanche, pour les déplacés internes les programmes internationaux sont moins nombreux et les moyens plus limités si bien que les Caritas sont souvent les premières sollicitées pour les secours (soins, nourriture, formation).

Principales actions d'aide d'urgence, en réponse aux appels de Caritas RD Congo transmis à Caritas Internationalis :

- Aide d'urgence pour les personnes déplacées dans 8 diocèses de la zone gouvernementale avec achat de vivres, d'outils, de médicaments : 160 000 FF (2000)
- Aide pour les populations de 6 diocèses de la zone occupée par le RCD-Goma avec pour moitié sécurité alimentaire et pour l'autre scolarisation : 400 000 FF (2001)
- Convoi fluvial humanitaire dans le Sankuru (diocèses de Tshumbe et Kole), région très enclavée au centre du pays où les besoins en produits de première nécessité sont très importants et programme scolaire : 500 000FF (2002)

³⁷ Chiffres HCR au 1^{er} janvier 2002.

³⁸ ACEAC (Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale, regroupant le Rwanda, le Burundi et la RDC)

- Convoi fluvial pour l'Equateur et l'Orientale au Nord Est (Lisala, Lola, Isangi, Kisangani le long du fleuve Congo) : 500 000 FF (2002)
- Convoi fluvial pour le retour de 1000 déplacés de Kinshasa vers le Sankuru : 25 000 € (2003)
- Eruption du volcan Nyiragongo à Goma : 70 000 € (janvier 2002), puis reconstruction d'écoles pour 30 000 €
- « Train de la Paix », convoi ferroviaire de Lubumbashi à Kindu (1970 kms) pour les diocèses de Kongolo, Kalemie (Nord Katanga), Kabinda (Kasaï occidental), Kasongo et Kindu (Maniema) destiné à apporter un appui à ces diocèses très enclavés du SE de la RDC en semences, matériel agricole et de pêche, produits de première nécessité (savon, vêtements, sel, sucre...), matériel scolaire, médicaments : 70 000€ (2003).
- Ituri : avec un cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères, achat de « non vivres » (vêtements pour adultes et enfants) pour 10.900 familles déplacées de la région de Mahagi pour un montant de 195.000€. Ce projet s'intègre dans un programme plus vaste présenté à Caritas Internationalis comprenant outre un appui aux déplacés, un soutien à la réinsertion des enfants soldats, la suite de sessions sur la résolution pacifique des conflits (cf. ch Justice et Paix)

Rwanda

L'évolution de la situation au Rwanda n'a pas amené la nécessité de programme d'urgence important depuis 2001. Pour Caritas Rwanda, dans le contexte de crise sociale qui persiste, le soutien du programme santé lancé en période d'urgence pour de très nombreux indigents reste une priorité (cf. chap. Santé).

En janvier 2002, lors de l'irruption volcanique de Goma, de nombreux congolais sont venus à Gisenyi au Rwanda avant de repartir après quelques jours. Un important mouvement de solidarité s'est manifesté au sein de l'Eglise du Rwanda et les chrétiens à travers Caritas ont collecté des vivres (maïs, haricots) pour ces réfugiés. Le Secours Catholique a apporté une contribution de 20 000 euros.

Burundi

Appui à la réinsertion des rapatriés et déplacés

Le processus de rapatriement volontaire des réfugiés burundais³⁹ en Tanzanie a commencé officiellement en mars 2002 après la signature d'un accord tripartite entre les gouvernements burundais et tanzanien et le HCR. En 2002, les Burundais formaient le groupe de réfugiés le plus important de la région des Grands Lacs. Début 2002, ils constituaient aussi le deuxième groupe en importance au monde à bénéficier d'une assistance du HCR. Depuis la mise en place du gouvernement de transition en novembre 2001, les retours spontanés depuis les camps de Tanzanie sont en augmentation. Les estimations du HCR en mars 2003 donnent 12 130 rapatriés au Burundi dont 7219 facilités par le HCR.

Les accords de paix avec le FDD fin 2003 ont amené une augmentation du retour des réfugiés. Le SC appuie la Caritas nationale dans son travail d'éducation à la paix des populations pour préparer ce retour (cf. ch Justice et Paix)

Pour l'appui à la réinsertion économique, Caritas Burundi travaille en particulier avec le HCR et quelques actions complémentaires viennent s'y ajouter.

³⁹ En 2002 le nombre de réfugiés en Tanzanie est estimé à près de 600.000. Les déplacés et dispersés internes au Burundi sont plusieurs centaines de mille .

Appui spécifique à la réinsertion de rapatriés dans le diocèse de Ruyigi

Le diocèse de Ruyigi à l'Est du Burundi à la frontière avec la Tanzanie a été le théâtre de nombreux massacres et affrontements, dont un visant le délégué du HCR. A la suite de cet événement, la plupart des organismes internationaux ont diminué leur activité dans la région. Aujourd'hui, des réfugiés en nombre croissant regagnent spontanément leurs collines d'origine.

En 2001, le Secours Catholique a appuyé un projet de réinsertion économique de 200 familles rapatriées dans le centre de la province de Ruyigi et Caritas Belgique a mené un projet similaire au Nord du diocèse. Chaque famille a reçu deux chèvres qu'elle doit rembourser après production. Dans cette région très peuplée, l'élevage de chèvres a l'intérêt par l'apport de fumier de permettre une fertilisation du sol indispensable à l'amélioration de la production des cultures vivrières. En 2002, le projet a été renouvelé pour les rapatriés de 5 paroisses du sud du diocèse dans la région de Mpinga .

Engagement en chiffres pour l'urgence

2001-2002-2003 : RDC 659 642 € ; Burundi 27 196 € ; Rwanda 42 867 €.

PLAIDOYER

L'action des Caritas se fait avant tout au niveau des communautés de base, de la population directement concernée par des programmes de développement, d'urgence ou de réconciliation. Mais cette priorité ne doit pas exclure un travail d'information, de sensibilisation et de plaidoyer pour faire évoluer les situations à un niveau plus politique, là où se prennent les principales décisions.

Depuis quelque temps, face à l'aggravation des situations internationales, le Secours Catholique a souhaité développer son action de plaidoyer.

Pour la région des Grands Lacs, le SC travaille en réseau avec d'autres ONG européennes. Depuis plusieurs années, il est ainsi membre de la Concertation Chrétienne pour l'Afrique Centrale créé en 1995 et constitué de plusieurs organisations catholiques (membres de Caritas, Cidse, Justice et paix,...). Pour améliorer son action, la CCAC a fusionné en 2001 avec un réseau d'organisations protestantes (« Great Lakes Advocacy Network » GLAN) et fin 2003 avec le Réseau Europe Congo (REC) composé d'ONG chrétiennes ou non, grandes et petites pour devenir un grand réseau d'associations européennes engagées dans cette région, appelé EURAC (Europe Afrique centrale). Au niveau français, le Secours Catholique est membre du Réseau France-Congo (RFC) créé en 1994.

A travers ces réseaux, le SC mène des actions de plaidoyer, qu'il s'agisse de communiqués de presse ou de publication de documents plus conséquents constitués après enquêtes auprès des partenaires sur le terrain.

Parmi les plus récents, on peut noter :

- Janvier 2002 : communiqué de presse « Commerce du Coltan : des entreprises européennes financent la guerre en RD Congo. Les ONG européennes demandent un embargo temporaire », faisant suite au document de l'IPIS⁴⁰ « *Supporting the war economy in DRC: European companies and the coltan trade - five case studies* ».
- 1^{er} octobre 2002 : « *Afrique centrale : en finir avec l'occupation pour sécuriser toutes les populations* » (CCAC/GLAN/REC).
- 4 novembre 2002 : « *Enquête sur le retrait des forces étrangères en RDC et le rôle de la MONUC : les ONG d'Europe appellent les Etats occidentaux à ne pas rester au balcon!* » (CCAC/GLAN-REC) : il s'agit de recommandations pour un renforcement d'urgence du rôle de la MONUC.
- 24 avril 03, date butoir pour le retrait des forces ougandaises du territoire congolais : les ONG membres du collectif ont publié un mémorandum intitulé « *Ituri : éviter l'explosion* ».
- Juin 2003 : « *La MONUC en RDC : renforcer le mandat tout en dénonçant les fauteurs de guerre* », publié à l'occasion de l'expiration du mandat de la mission des Nations Unies.

En plus de ces documents de plaidoyer envoyés par le réseau européen aux organisations internationales de l'ONU (conseil de sécurité, BM, FMI) et de l'Union Européenne, des démarches spécifiques sont faites auprès du gouvernement français à travers le réseau France Congo (RFC) en collaboration avec le CCFD. Pour EURAC en 2004, une priorité est donnée à la préparation de la conférence régionale pour la paix dans la région des Grands Lacs.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été organisées par le Secours Catholique au Ministère des Affaires Etrangères avec des partenaires de passage à Paris (évêques, responsables de Caritas ou de commissions Justice et paix). Ces rencontres sont appréciées ; elles permettent à nos partenaires de faire connaître aux autorités françaises leurs points de vue sur l'évolution de la situation et leurs actions pour la recherche de la paix .

⁴⁰ International Peace Information Service

CONCLUSION

L'ONU et certains médias considèrent le conflit dans la région des Grands Lacs comme un des plus importants depuis la deuxième guerre mondiale⁴¹. En 2003, grâce à la mobilisation importante de la communauté internationale et un engagement des sociétés civiles et des Etats de la région, des avancées très importantes ont été réalisées dans le domaine de la paix.

Une fois franchies, ces étapes demandent à être transformées en paix durable pour les populations alors même que des conflits persistent dans l'Est de la RDC.

1) La Conférence régionale pour les Grands Lacs prévue en 2004 représente une nouvelle étape très importante

- pour la construction d'Etats de droit

Les priorités viseront la consolidation des unités nationales, le rétablissement de la sécurité, la restauration ou l'amélioration du fonctionnement de la justice (notamment la lutte contre l'impunité), le fonctionnement démocratique des institutions, la relance des administrations de la RDC au niveau national et local, la liberté de la presse, d'opinion et d'association...

- pour le retour de l'activité économique

Le pillage des ressources, par toutes les factions, entretenant la guerre en RDC, il est important d'arriver à relancer le fonctionnement transparent des entreprises, développer le commerce légal et restaurer les droits de douane. Cela suppose la sécurité aux frontières mais aussi la réhabilitation des infrastructures de transport (routes, chemins de fer, voies navigables).

Le partage du pouvoir dans chacun des pays étant encore essentiellement entre "les chefs militaires", il est nécessaire que la société civile puisse pleinement participer à la conférence régionale et faire entendre les besoins urgents de la population. Déjà les organisations de femmes de chacun des trois pays se sont engagées dans cette voie.

2) Un engagement financier de la communauté internationale (bailleurs de fonds internationaux mais aussi ONGs de solidarité) est important pour accompagner le processus de paix de ces pays. Les besoins sont énormes en RDC, mais également au Rwanda et au Burundi.

Comme l'a montré ce document, les organisations d'Eglise, partenaires du Secours Catholique, sont fortement engagées aux côtés de la population tant en matière d'opérations d'urgence que de développement. Elles attendent une solidarité dans la durée et si possible un accroissement de l'appui du Secours Catholique.

3) Nos partenaires et les conférences épiscopales des trois pays demandent aussi une plus grande solidarité en Eglise, c'est pourquoi elles ont souhaité la visite d'une délégation des Evêques de France. La Conférence Episcopale Française a accepté d'y répondre favorablement⁴².

« L'Eglise est, par nature et par sa mission, messagère d'unité et de paix. Il lui revient de rassembler les hommes de provenances diverses en une seule et grande famille. (...) Ce dont la région des Grands Lacs a le plus besoin, c'est de la promotion d'une culture de la paix et l'édification d'une société d'excellence, une société marquée par la vérité, la justice, l'équité, le pardon et l'amour. (...) Il s'agit de construire ensemble un Etat de droit dans chacun de nos pays, pour qu'enfin les conditions d'épanouissement de chacun et de tous soient remplies, et que nos pays se mettent définitivement en marche vers le développement intégral et rapide de nos sociétés⁴³. »

⁴¹ M. Guehenno, secrétaire général adjoint de l'ONU déclarait en novembre 2002 que le conflit des Grands Lacs est la première guerre mondiale panafricaine ; un documentaire sur Arte passé en août 2003 faisait état de « plus grand conflit armé depuis la seconde guerre mondiale ».

⁴² voyage prévu en juillet prochain (cf. interview de Mgr Lalanne, secrétaire général de la Conférence des Evêques de France, *La Croix* 05/01/04, p.21

⁴³ message de la VIème Assemblée Plénière de l'ACEAC, Kigali, 18 mai 2003.

ANNEXE I

ENGAGEMENT DU SECOURS CATHOLIQUE/CARITAS FRANCE

2001 - 2003

Récapitulatif

(en €)

	Urgence		Développement		Total	
	Nb projets	montant	Nb projets	montant	Nb projets	montant
BURUNDI						
2001	1	12 196	11	173 640	12	185 836
2002	1	15 000	8	133 611	9	148 611
2003	0	-	6	94 145	6	94 145
	2	27 196	25	401 396	27	428 592
RWANDA						
2001	1	22 867	12	158 303	13	181 170
2002	1	20 000	9	227 645	10	247 645
2003	0	-	9	143 535	9	143 535
	2	42 867	30	529 483	32	572 350
RD CONGO						
2001	2	85 372	29	379 641	31	465 013
2002	5	271 225	28	453 989	33	725 214
2003	4	303 046	22	463 865	26	766 911
	11	659 643	79	1 297 495	90	1 957 137
Grands Lacs						
2001	4	120 435	52	711 584	56	832 019
2002	7	306 225	45	815 245	52	1 121 470
2003	4	303 046	37	701 545	41	1 004 591
TOTAL	15	729 706	134	2 228 374	149	2 958 079

Commentaires:

Maintien d'un engagement important du Secours Catholique dans la région.

Toutefois, baisse des engagements en fonds propres du fait de restrictions budgétaires et augmentation des cofinancements pour des programmes de développement et d'urgence.

Engagements par nature de projets (cf. ch III)

	Justice et Paix	Santé et sida	Enfance déshéritée	Femmes	Education Formation	Dévt Econom	Appui Institutionnel	Urgence	Total
BURUNDI									
2001	15 245	67 077	55 492		20 581		15 245	12 196	185 836
2002	35 244	67 367	31 000	-	-	-	-	15 000	148 611
2003	15 245	44 500	14 400				20 000		94 145
	65 734	178 944	100 892	-	20 581	-	35 245	27 196	428 592
RWANDA									
2001	15 245	8 537	20 946	15 245	33 691		64 639	22 867	181 170
2002	50 860	82 775	49 010			-	45 000	20 000	247 645
2003	40 800	7 775	29 460			21 000	44 500		143 535
	106 905	99 087	99 416	15 245	33 691	21 000	154 139	42 867	572 350
RD CONGO									
2001	48 478	124 866	24 697	4 573	45 429	77 352	54 246	85 372	465 013
2002	48 680	165 995	52 890	16 000	66 710	26 247	77 467	271 225	725 214
2003	50 700	201 198	26 750		158 550	3 800	22 867	303 046	767 111
	147 858	492 059	104 337	20 573	270 689	107 399	154 580	659 643	1 957 337
TOTAL									
montant	320 497	770 090	304 645	35 818	324.961	128 399	343 964	729 706	2 958 079
Nb projets	21	40	23	4	16	10	20	15	149

ANNEE 2003

BURUNDI

	DIOCESE	DATE	MONTANT	INTITULE
IP1729C	National	15/01/03	15 244,90 €	Appui aux commissions Justice et Paix nationale, diocésaines et paroissiales du Burundi (2003)
IP22560	Bujumbura	15/04/03	9 500,00 €	Foyer d'accueil pour orphelins du Sida à Bujumbura (2003)
IP22990	Gitega	20/05/03	20 000,00 €	Action familiale et prévention du SIDA dans le diocèse de Gitega (2003)
IP2309A	National	03/07/03	15 000,00 €	Programme de prévention du Sida dans les écoles "Yaga Mukama" (2003)
IP23380	Gitega	03/09/03	14 400,00 €	Accueil et formation d'orphelins du sida à Gitega (2003)
IT0383A	National	09/01/03	20 000,00 €	Plan de relance de CED-Caritas Burundi (2002/2003)
			TOTAL	
			94 144,90 €	

RWA NDA

IP1784C	Cyangugu	15/01/03	7 774,90 €	Lutte contre la propagation du sida dans le diocèse de Cyangugu (2003)
IP1986B	Cyangugu	15/01/03	17 460,00 €	Appui aux familles d'accueil d'enfants non accompagnés (2003)
IP1987B	Gikongoro	15/01/03	12 000,00 €	Appui aux familles d'accueil d'enfants non accompagnés (2003)
IP2008B	Cyangugu	15/01/03	6 150,00 €	Débats sur le problème ethnique. Processus de paix et de réconciliation (2003)
IP2209A	Gikongoro	06/03/03	21 000,00 €	Mise en place d'un réseau de micro-finance à Gikongoro (2003)
IP22280	National	18/03/03	18 100,00 €	Formation de bâtisseurs de paix (2003)
IP23630	National	06/11/03	16 550,00 €	Formation de "secouristes de la paix"(2003/2004)
IT03860	Cyangugu	06/02/03	23 500,00 €	Appui institutionnel à Caritas Cyangugu (2003)
IT04130	Gikongoro	06/03/03	21 000,00 €	Appui institutionnel à Caritas Gikongoro (2003)
			TOTAL	
			143 534,90 €	

RD CONGO

	DIOCESE	DATE	MONTANT	INTITULE
IP1704C	Bukavu	15/01/03	47.671,41 €	Aménagement de sources d'eau potable dans le diocèse de Bukavu (2003/2004)
IP1976B	Goma	15/01/03	75 827,00 €	Aménagement de sources d'eau potable dans le diocèse de Goma (2003/2004)
IP2043B	Kinshasa	15/01/03	15 750,00 €	Accueil et formation de jeunes de la rue à Kinshasa (2003)
IP2091A	Bukavu	21/03/03	8 250,00 €	Appui aux activités d'alphabétisation dans la région de Bukavu(2002/2003)
IP21670	National	21/03/03	10 300,00 €	Publication de livrets pour la prévention de la santé
IP2185A	Bukavu	28/05/03	136 300,00 €	Formation professionnelle de jeunes ruraux dans la région de Bukavu(2003)
IP22430	Kasongo	01/04/03	15 000,00 €	Appui aux activités de la Commission Diocésaine Justice et Paix de Kasongo (2003)
IP22890	Bukavu	06/05/03	16 000,00 €	Appui aux activités de la Commission Diocésaine Justice et Paix (2003)
IP22970	Bukavu	20/05/03	20 000,00 €	Appui au programme de lutte contre le Sida dans le Diocèse de Bukavu (2003/2004)
IP23000	Kikwit	20/05/03	5 000,00 €	Formation artisanale de jeunes en difficulté à Kikwit (2003)
IP2307A	Kikwit	17/06/03	7 200,00 €	Appui aux activités de la Commission Justice et Paix du diocèse de Kikwit (2003/2004)
IP23140	Goma	17/06/03	11 000,00 €	Action familiale, prévention des MST et Sida dans le diocèse de Goma (2003)
IP23370	Kikwit	06/11/03	3 300,00 €	Appui au programme de formation du Bureau Diocésain des Oeuvres Médicales (BDOM) du diocèse de Kikwit (2003)
IP23440	Bukavu	06/11/03	14 000,00 €	Appui au service Jobs pour étudiants de l'aumônerie catholique universitaire de Bukavu (2003/2004)
IP23450	Bukavu	02/10/03	6 300,00 €	Appui au programme d'action familiale du BDOM de Bukavu (2003)
IP23690	Kikwit	06/11/03	16 800,00 €	Programme de lutte contre le sida dans le diocèse de Kikwit (2003/2004)
IP23720	Kikwit	06/11/03	6 000,00 €	Appui à la réinsertion des enfants de la rue à Kikwit (2003/2004)
IP25130	Goma	16/12/03	10 000,00 €	Sensibilisation des jeunes pour la lutte contre le Sida
IQ00501	Bukavu	16/04/03	14 000,00 €	Réhabilitation de l'hôpital de Kalehe, suite à un tremblement de terre
IQ03001	Bukavu	16/12/03	3 800,00 €	Réfection de la route Muresha Kalonge
IT0224C	Bukavu	15/01/03	22 867,35 €	Appui aux activités de coordination du Bureau Diocésain de Développement de Bukavu (2003)
IU003/01	National	06/02/03	25 000,00 €	Appui au retour des personnes déplacées dans la région de Sankuru
IU003/02	National	07/05/03	70 000,00 €	Convoi humanitaire "train de la Paix" Lubumbashi Kindu
IU003/03	National	17/07/03	12 500,00 €	Appui à la reconstruction de la Paix en Ituri
IUO30/01	Nationa l	09/12/03	195 045,00 €	Aide humanitaire aux victimes de la crise à Mahagi

TOTAL
767 910,76 €

NB : les projets avec mention A,B,C sont pluriannuels. Le montant indiqué correspond à l'engagement de l'année 2003.

REPERES HISTORIQUES

1990

Début de la guerre du FPR (Front patriotique rwandais) contre le régime de la 2ème République (Habyarimana) au Rwanda. Violences dans le Nord, premiers déplacés vers le Sud.

Suite à des actions internationales et avec l'appui de la France au régime de Kigali, premiers accords d'Arusha qui ne seront jamais complètement appliqués.

1993

➤ Octobre : Assassinat du premier Président burundais élu démocratiquement ; massacres ; coup d'état du major Buyoya ; début d'une longue guerre civile au Burundi avec développement des négociations d'Arusha.

➤ Novembre : Déploiement des troupes de la MINOR (Mission d'Assistance des Nations Unies au Rwanda).

1994

➤ Avril : Attentat contre l'avion du Président Habyarimana et du Président burundais ; déclenchement du génocide au Rwanda ; entre 500 000 et un million de morts, tutsis et hutus de l'opposition.

➤ Mai : A Kabgayi assassinat de trois évêques rwandais (Kigali, Byumba, Kabgayi) par des soldats du FPR.

➤ Juillet : Conquête du Rwanda par le FPR ; épisode français de l'opération Turquoise au sud-ouest, faite pour arrêter les massacres bien tard et comprise par le F.P.R. comme une protection des assassins. Fuite de 2 millions de Rwandais vers les frontières voisines (Zaire 1,2 ; Tanzanie 0,6 ; Burundi 0,2).

➤ Novembre : Afflux de plusieurs milliers de réfugiés venant des camps de déplacés démantelés par le F.P.R. dans les préfectures de Kibuye et de Cyangugu.

Juin 1995

Inauguration officielle du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

1996

➤ Janvier : Le HCR et les autorités zaïroises ont décidé de fermer des camps de réfugiés rwandais.

➤ Juillet : Révolte des Banyamulenge , tutsis du Sud Kivu . Début de la conquête progressive du Zaïre par " l'Alliance " de Kabila épaulée par les forces rwandaises et ougandaises, sans opposition notable.

➤ Octobre : Retour de 400 000 à 500 000 réfugiés de Goma (Nord Kivu) vers le Rwanda, provoqué par les attaques du F.P.R. contre les camps de réfugiés ; fuite de 300 000 à 400 000 autres vers l'Ouest à travers la forêt équatoriale du Kivu et du Haut Zaïre. A Gisenyi, disparition de Mgr Phocas, évêque de Ruhengeri, après son arrestation au passage à la frontière. A Bukavu (sud Kivu), assassinat de l'archevêque Mgr Munzihirwa.

➤ Novembre & décembre : Avancée de l'A.F.D.L. : des centaines de milliers de réfugiés retournent au Rwanda et des centaines de milliers d'autres fuient vers l'intérieur du Zaïre ; massacres de réfugiés en fuite dans la forêt.

1997

- Mars à Juillet : Des réfugiés épuisés arrivent sur les bords du fleuve Zaïre (Kisangani...).
- Avril à Juillet: Des petits groupes de réfugiés atteignent le Congo, RCA, Angola (quelques dizaines de milliers) ; le HCR organise le rapatriement aérien de 60 000 réfugiés de Kisangani vers Kigali.
- Mai : Les forces de l'Alliance entrent à Kinshasa et se rendent maîtres du Congo ex-Zaïre. Fin du régime Mobutu et prise de pouvoir de Kabila.
- Septembre: Les quelques centaines de réfugiés restant à Kisangani sont rapatriés de force par la RD Congo en lien avec la venue de la commission d'enquête de l'ONU sur les massacres au Kivu.

Juillet 1998

Kabila expulse les rwandais de son gouvernement ; violences anti tutsi à Kinshasa ; début de la deuxième guerre du Congo menée au nom du RCD congolais par les armées du Rwanda et de l'Ouganda avec appui possible du Burundi.

Internationalisation accrue du conflit du Congo ; Angola et Zimbabwe appuient militairement la RD Congo de Kabila qui est aussi soutenue par la Namibie et le Soudan.

1999

Pacification du Nord-Ouest du Rwanda (Ruhengeri, Gisenyi) où opéraient des miliciens infiltrés depuis trois ans, avec déplacements forcés de la population.

- Avril: Arrestation de l'évêque de Gikongoro, Mgr Misago, après accusation publique et infondée de planification de génocide par le Président de la République Bizimungu.
- Juillet: Combats entre forces rwandaises et ougandaises à Kisangani (RCD) ; fractionnement du RCD, parti congolais au pouvoir aux côtés des armées rwandaise et ougandaise ; RCD Goma (Ilunga) en zone rwandaise, RCD Kisangani (Wamba di Wamba) en zone ougandaise avec une troisième faction au Nord Ouest. Signature des accords de Lusaka par la R.D.Congo et ses alliés et par l'Ouganda et le Rwanda. Refus par les groupes rebelles de le parapher.

2000

- Février : Mgr Kataliko archevêque de Bukavu est interdit de séjour dans la zone du RCD Goma et dans son diocèse. Retour de Mgr Kataliko autorisé en septembre 2000. Il décède quelques jours plus tard à Rome.
- Avril : Le Général Paul Kagame, chef du FPR, est nommé Président de la République du Rwanda, suite à la démission de Pasteur Bizimungu.
- Septembre : Retour de Mgr Misago dans son diocèse, acquitté et libéré après un an de procès. Une certaine détente dans les rapports Église-État. Signature des accords de paix de Arusha sous la présidence de Nelson Mandela.

2001

- Février : Assassinat du Président Laurent-Désiré Kabila et succession de son fils Joseph. Signature de la "Déclaration des 14 principes fondamentaux des négociations congolaises" par les parties signataires de l'accord de paix de Lusaka et déploiement de la MONUC.
- Avril : Publication du rapport du groupe des experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la RDC.
- Novembre: mise en place au Burundi du gouvernement de transition, prévu pour 36 mois. Résolution 1376 du Conseil de Sécurité qui lance la phase III du déploiement de la MONUC. L'objectif est d'assurer un retour à la paix civile par le désarmement et le retour dans leur pays d'origine de tous les groupes armés étrangers ayant leurs bases en RDC.

2002

- 25 février-19 avril : Dialogue intercongolais (DIC) à Sun City (Afrique du Sud). Aboutit à la signature d'un Accord partiel de partage du pouvoir pour la transition en RDC qui ne sera jamais appliqué. Cet Accord prévoit le maintien de Joseph Kabila à son poste de Président et l'instauration de plusieurs nouvelles institutions notamment la fonction de Premier ministre confiée à J-P Bemba du MLC.
- 18 juin : le gouvernement rwandais relance les juridictions *gacaca* pour juger plus de 100.000 personnes qui croupissent dans les prisons surpeuplées.
- 30 juillet : signature à Pretoria d'un accord de paix entre le Rwanda et la RDC prévoyant le désarmement des extrémistes Interahamwe et des ex-FAR puis leur rapatriement au Rwanda en échange du retrait des troupes rwandaises de RDC.
- 6 septembre : signature à Luanda d'un accord entre l'Ouganda et la RDC visant à entériner le retrait des troupes ougandaises.
- 5 octobre : le Rwanda annonce officiellement le retrait de son dernier soldat de RDC.
- Décembre : Phase finale du Dialogue intercongolais à Pretoria. Le 17, signature de l'Accord global et inclusif qui doit mener la RDC, sous la supervision d'un gouvernement de transition pour 2 ans, à la tenue des premières élections générales libres depuis l'indépendance en 1960. Joseph Kabila conserve la présidence et sera entouré de 4 vice-présidents issus du RCD Goma, du MLC, des forces gouvernementales et de l'opposition politique non armée.
- 3 décembre : signature d'un accord entre le gouvernement burundais et la principale rébellion, les FDD. Malgré cela, les combats continuent sur le terrain.

2003

- Janvier : la MONUC fait état de témoignages confirmant des violations des droits de l'homme, dont le viol et le cannibalisme en Ituri et au Nord Kivu par les rebelles du MLC de J-P Bemba et du RCD-National de Roger Lumbala.
Au Burundi, malgré les accords de cessez-le-feu, les combats entre armée et FDD continuent.
- Février : le 11, un nouvel accord signé à Dar-es-Salaam prévoit un retrait « prochain » des troupes ougandaises de RDC, au 20 mars selon Kinshasa.

Attaque en Ituri de l'hélicoptère transportant le chef de la MONUC. L'Ituri continue à connaître une situation très conflictuelle. Le 6 mars, l'armée ougandaise chasse de Bunia en Ituri l'UPC, rébellion majoritairement hema soutenue par le Rwanda. Plusieurs témoignages font état d'un retour en force des Rwandais dans le Kivu.

➤ Avril : le 2, signature de l'acte final du DIC à Sun City. Le 4 avril, Kabila promulgue la Constitution à Kinshasa.

3 avril : un massacre interethnique fait plusieurs centaines de morts en Ituri où la situation demeure très préoccupante avec des conflits ethniques entre Hema (minoritaire) et Lendu, alimentés par la présence de petits groupes rebelles concurrents sur fond de présence des troupes ougandaises et de la tension croissante entre le Rwanda et l'Ouganda. La Commission de Pacification de l'Ituri a commencé ses travaux début avril. Depuis 1999, les affrontements interethniques en Ituri ont fait quelque 50 000 morts et 500 000 déplacés.

Dans le Kivu, des témoignages recueillis par le Réseau France Congo font état de la reprise d'offensives de la coalition Rwanda-rébellion et de massacres systématiques par l'armée rwandaise et le RCD-Goma.

8 avril : publication du rapport de l'IRC qui affirme qu'au moins 3,3 millions de personnes sont mortes en RDC depuis le début de la guerre en août 1998.

30 avril : alternance à la tête de l'Etat au Burundi où le Hutu Domitien Ndayizeye succède au Tutsi Pierre Buyoya conformément aux termes de l'accord de paix d'Arusha (2000).

➤ Mai : 12 mai, reprise de Bunia en Ituri par l'UPC à la suite de violents combats entre milices hemas et lendus.

26 mai : référendum sur la nouvelle constitution au Rwanda dont l'enjeu est d'établir un premier pas vers la fin de la situation d'exception du pays depuis 1994. Approuvée à 93% des voix.

30 mai : Résolution 1484 du Conseil de Sécurité pour la mise en place d'une force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia en Ituri sous le commandement de la France qui envoie 900 hommes sur les 1500 que comptera la force. Le mandat de cette force qui prendra fin le 1^{er} septembre est géographiquement limité à la protection de l'aéroport, des camps de réfugiés et « si la situation le rend nécessaire » de la localité de Bunia en coordination avec la MONUC.

➤ Juin : 30 juin : nomination du gouvernement de transition en RDC qui dirigera le pays jusqu'aux élections de 2005.

➤ Juillet : 28 juillet, résolution 1493 du Conseil de Sécurité de l'ONU renouvelant et renforçant le mandat de la MONUC dont l'effectif est doublé (10 800 hommes). Elle établit également un embargo sur les armes dans l'Est de la RDC.

➤ Août : 25 août, élections présidentielles au Rwanda et victoire écrasante du président sortant Paul Kagame avec plus de 95% des voix.

➤ 1^{er} Septembre : en Ituri, passage de témoin entre la force internationale intérimaire d'urgence sous commandement français (Artémis) et le nouveau contingent de la MONUC pour l'Ituri.

➤ Novembre : accord au Burundi entre le gouvernement et le FDD qui accepte d'entrer au gouvernement.

2004

janvier : au Burundi, annonce par le FNL de sa volonté de négocier avec le gouvernement.

ANNEXE III

LES ATELIERS GRANDS LACS DU FORUM SOCIAL EUROPEEN (FSE)

Dans le cadre du FSE, le Secours Catholique/Caritas France et le CCFD ont organisé, sous la responsabilité d'EURAC⁴⁴ et avec la participation de partenaires de RDC et du Rwanda deux ateliers relatifs à la région des Grands Lacs. Ces ateliers se sont tenus à la Bourse du Travail de Saint-Denis les 13 et 14 novembre 2003.

Textes de recommandations⁴⁵ :

1. Atelier « Femmes, Paix et Conflits dans les Grands Lacs »

CONTEXTE

- Le génocide au Rwanda et les conflits qui perdurent au Burundi et en RDC depuis dix ans ont fait plusieurs millions de morts, anéanti les économies (avec un pillage des ressources qui se poursuit) et souvent laissé des traumatismes difficilement surmontables, même si des signes d'espoir sont perceptibles avec un relatif retour à la paix au Rwanda et la mise en place des institutions de transition au Burundi et en RDC .
- Parmi les populations civiles, les femmes et les enfants paient un lourd tribut. Les femmes constituent le pilier de l'économie familiale et sont amenées à prendre de nombreux risques et à s'exposer en continuant à aller aux champs, à collecter du bois ou à se rendre sur les marchés malgré l'insécurité. Elles prennent de nombreuses initiatives pour recréer des liens de solidarité.
- De plus en plus, le viol est devenu une arme de guerre et de terreur, largement pratiquée par les différentes factions et milices, notamment en République Démocratique du Congo. Au Rwanda, on remarque que des filles de plus en plus jeunes subissent des violences sexuelles (parfois des bébés de quelques mois), souvent au sein même de la cellule familiale.
- Ce sont des familles et des communautés entières qui sont bouleversées par l'explosion de telles pratiques : outre la propagation accélérée du VIH/SIDA et de différentes MST, les femmes et filles violées sont rejetées par leur entourage et par la société en général, se retrouvant alors en situation d'extrême vulnérabilité. Dans ce contexte, les femmes prennent difficilement la parole pour dénoncer les violences dont elles sont victimes.

⁴⁴ EURAC : (Europe Afrique Centrale), collectif regroupant la majorité des ONG européennes travaillant dans L'Afrique des Grands Lacs et dont le Secours Catholique et le CCFD sont membres.

⁴⁵ Ces textes ont été préparés par les partenaires intervenants et amendés par l'assemblée. Un bilan complet de ces ateliers est disponible au SC dépt Afrique.

INITIATIVES

- Multiplication des associations de défense des droits et de promotion de la femme, à la fois pour sensibiliser et informer les femmes sur leurs droits, mais également pour les aider à les faire valoir auprès des différents acteurs (pouvoirs publics, tribunaux, milices, etc).
- Valorisation de la capacité des femmes à jouer un rôle de médiation et d'actrices dans la construction de la paix au niveau local.
- Création de cadres de concertation nationale et régionale autour des thèmes liés à la parité homme - femme, paix, tolérance et développement.
- Renforcement des centres d'accueil pour les soins, l'aide psychologique et l'appui à la réinsertion familiale, sociale et économique pour les victimes et leurs familles.
- Renforcement des campagnes d'information et de sensibilisation dans les écoles, les communautés et les différents mouvements de jeunesse en faveur de la culture de la paix et de la tolérance.

RECOMMANDATIONS

- **Aux Gouvernements de la sous-région** : respecter les accords signés en vue de l'arrêt des hostilités et du rétablissement de la paix dans la région et reconnaître la femme comme interlocutrice incontournable (représentation des femmes d'au moins 30% dans les instances de décision) ; prévoir un cadre politique et juridique favorable à l'épanouissement des droits de la personne en général et de la femme en particulier ; aider les femmes victimes de violences et de façon générale les groupes les plus vulnérables ; restaurer les appareils judiciaires afin de lutter contre l'impunité des crimes commis en particulier contre les femmes et les enfants ; donner une priorité aux programmes de formation des femmes qui ont un impact direct sur le développement du pays.
- **Aux Sociétés civiles de la région** : poursuivre leurs actions d'aide à la population, la femme en particulier, et renforcer leurs concertations nationales et régionales pour mieux exercer leur rôle de contre pouvoir et travailler avec plus d'efficacité pour un plaidoyer auprès des instances internationales.
- **Aux Sociétés civiles du Nord** : appuyer financièrement, matériellement et techniquement les sociétés civiles de la région et renforcer le partenariat par le dialogue, la communication et le plaidoyer en étant particulièrement attentifs à la place réservée aux femmes.
- **Aux bailleurs de fonds internationaux et gouvernements du Nord** : réserver une part à la société civile dans la répartition des fonds destinés à la région des Grands Lacs ; revoir les conditionnalités qui maintiennent la population dans la misère et donner priorité aux programmes qui bénéficient directement à la population, notamment aux femmes ; promouvoir une coopération inter étatique équitable et durable qui privilégie la restauration de l'Etat de droit et de la démocratie.

2. Atelier « Mobilisation des Sociétés Civiles en Afrique Centrale »

CONTEXTE

- La région des Grands Lacs est, depuis une décennie, plongée dans un cycle de violence sanglante, caractérisé par des guerres, génocides et autres actes de violence et de violation des droits humains. Cette situation a entraîné une extrême pauvreté des populations et une forte destruction du tissu social.
- Les populations veulent l'arrêt immédiat des conflits qui ont déjà trop duré et aspirent à la paix, à la sécurité et à un développement durable .
- Les différentes négociations ont abouti à la situation que nous connaissons aujourd'hui. Même pour l'Ituri, devenu, malgré toutes les initiatives pour la paix, un nouveau point litigieux entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, la possibilité d'envisager un mécanisme commun de sécurité frontalière est favorablement considérée.
- Les sociétés civiles particulièrement au Rwanda et au Burundi sont encore très jeunes et cherchent à se construire, à se structurer, mais se heurtent à un manque d'ouverture des gouvernements à toute opinion susceptible de remettre en cause leurs actions. En RDC et au Rwanda, les sociétés civiles sont affaiblies par le départ de nombreux leaders qui ont intégré les institutions politiques et administratives de transition en RDC et celles qui ont été mises en place après les élections présidentielles et législatives au Rwanda. La société civile burundaise risque de suivre la même tendance après les élections prévues en 2004.
- Les sociétés civiles rwandaise et burundaise ont des difficultés à faire des analyses communes de la situation socio-politique de leurs pays. La société civile de la RDC a réussi à s'imposer comme partenaire non-étatique depuis l'Accord de Lusaka. Mais la situation politique actuelle l'a fragilisée par toutes les divisions en son sein face aux postes offerts par les composantes politiques en cours et les anciens belligérants.

INITIATIVES EN COURS

- Tentatives de création de cadres de concertations et d'échanges en matière de résolution des conflits en vue de contribuer à la restauration de la paix, la stabilité, la cohabitation pacifique et la démocratie pour un développement durable dans la région des Grands Lacs,
- Emergence et consolidation des mouvements paysans et des initiatives des femmes créés pour les amener à être capables de défendre leurs intérêts,
- Organisation des rencontres tant au niveau national que régional notamment les rencontres préparatoires à l'implication des sociétés civiles des trois pays dans la préparation et l'organisation de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité et le Développement durable dans les pays des Grands Lacs, prévue en juin 2004 à Nairobi.
- Emergence d'action de formation des jeunes à la non-violence et à la paix.

RECOMMANDATIONS

- **Aux Gouvernements de la sous région** : s'investir activement et impliquer la société civile dans toute initiative visant la recherche de la paix, le développement durable, l'éducation et la formation politique et citoyenne des femmes et favoriser la liberté d'expression en accordant les facilités d'exploitation et de mise en œuvre des programmes de la société civile ; faire en sorte que l'exploitation des ressources naturelles bénéficie aux populations.

- **Aux sociétés civiles de la région** : œuvrer pour la paix en mettant l'accent sur ce qui unit les peuples et favorise les échanges entre eux et la complémentarité des actions (développement des différents médias locaux et internationaux) ; dénoncer ce qui divise et peser de tout leur poids sur les décideurs politiques des trois pays afin de mettre fin aux guerres et aux diverses violations des droits humains.

Pour anticiper la transition actuelle comme Eglise et comme société civile, nous avons besoin de moyens communs de prévention contre les blocages déjà prévisibles des politiques qui cherchent à récupérer des commissions citoyennes de transition, commissions dont la liberté d'action et de mobilisation sont si importantes pour établir un Etat de droit qui met au premier plan les intérêts de la population dans toutes décisions de l'Etat. Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la question *Genre* à destination des hommes.

- **Aux bailleurs de fonds internationaux et gouvernements du Nord** : exercer la pression sur les gouvernements pour plus d'ouverture démocratique et liberté d'expression, soutenir activement les initiatives de paix durable dans la région, en particulier celles à dimension régionale et renforcer les capacités institutionnelles des sociétés civiles pour qu'elles soient en mesure d'exercer un véritable contre-pouvoir ; faire pression pour lutter contre la prolifération et le commerce des armes légères (entraînant les enfants dans les conflits armés) ; faire en sorte que l'exploitation des ressources naturelles bénéficie aux populations.

- **Aux sociétés civiles du Nord** : renforcer les réseaux liant les Sociétés civiles des Grands Lacs et du Nord ; faire connaître les réalités des pays des Grands Lacs (en utilisant le web), susciter les initiatives de solidarité pour appuyer les actions des sociétés civiles de la région ; développer les actions de plaidoyer en fonction des priorités qu'elles formulent.

BIBLIOGRAPHIE

Sur les conflits, la paix et la réconciliation

Filip REYNTJENS, *L'Afrique des Grands Lacs en crise. Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Karthala, Paris, 1994.

Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention, Rapport de la Commission « Régions africaines en crise », GRIP, Bruxelles, 1997.

Jean-Pierre CHRETIEN, *L'Afrique des Grands Lacs. 2000 ans d'histoire*, Paris, 2000.

Christian R. MANAHL, « Violence politique et gestion des crises : leçons de la région des Grands Lacs et d'ailleurs », *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, L'Harmattan, Paris, 2000.

G. BERGHEZAN (Dir.), *Trafics d'armes vers l'Afrique. Pleins feux sur les réseaux français et le « savoir faire » belge*, GRIP, Bruxelles, 2002.

J. MIGABO KALERE, « Génocide au Congo ? », Broederlijk Delen, 2002.

Sur l'Eglise

André SIBOMANA, *Gardons espoir pour le Rwanda*, DDB, Paris, 1997.

Joseph NTAMAHUNGIRO, *Eglise catholique du Rwanda : de la spiritualité au prophétisme*, CCAC/GLAN, Bruxelles, septembre 1997.

Joseph NTAMAHUNGIRO, *Le rôle de l'Eglise catholique du Burundi dans la résolution du conflit burundais*, CCAC/GLAN, Bruxelles, 1998.

Joseph NTAMAHUNGIRO, *Eglise catholique du Rwanda : le rôle du gacaca dans les synodes diocésains*, CCAC/GLAN, Juillet 1999.

Bruno MITEYO NYENGE, *Regard sur les œuvres caritatives et sociales au sein de l'Eglise catholique en RDC*, Kinshasa, 1999.

Travailler pour la réconciliation, un Guide Caritas, Caritas Internationalis, Rome, 1999.
Edification de la paix, un manuel de formation Caritas, Caritas Internationalis, Rome, 2002.

Rapports des ONG et des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur la préparation d'une Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, New York, Novembre 2003.

International Rescue Committee, *Mortality in the Democratic Republic of Congo. Results from a Nationwide Survey*, New York, Avril 2003.

Human Rights Watch, *La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'Est du Congo*, Washington, Juin 2002.

Human Rights Watch, *Ituri : « couvert de sang ». Violence ciblée sur certaines ethnies dans le Nord-Est de la RDC*, Washington, juillet 2003.

Amnesty International, *RDC : Enfants en guerre*, Londres, septembre 2003.

Amnesty International, *Ituri : combien faut-il encore de morts ?*, Londres, septembre 2003.

International Crisis Group, *Congo Crisis : Military Intervention in Ituri*, 13 juin 2003.

International Crisis Group, *The Kivus : the Forgotten Crucible of the Congo Conflict*, 24 janvier 2003.

International Crisis Group, *Après six mois de transition au Burundi : poursuivre la guerre ou gagner la paix ?*, 24 mai 2002.

International Crisis Group, *Fin de transition au Rwanda : une libéralisation politique nécessaire*, 13 novembre 2002.

Watchlist on Children and Armed Conflict, *The Impact of Armed Conflict on Children in the DRC*, New York, Juin 2003.

Rapport final du Groupe d'Experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la RDC, octobre 2002.

14^{ème} Rapport du Secrétaire général sur la MONUC en RDC, 17 Novembre 2003.

2^{ème} Rapport Spécial du Secrétaire général sur la MONUC, 27 mai 2003.

Rapport du Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité sur la situation au Burundi, New York, Décembre 2003.

Carte de l'Afrique des Grands Lacs



N.B. : La province du Shaba s'appelle aujourd'hui Katanga.
 La province du Bas-Zaïre s'appelle aujourd'hui Bas-Congo.
 La province du Haut-Zaïre s'appelle aujourd'hui Province Orientale.
 Le Kivu se divise en Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema.